



Le Maroc condamne vivement l'incursion des forces israéliennes dans la Mosquée Al Aqsa

Le Royaume du Maroc condamne vivement l'incursion des forces israéliennes dans la Mosquée Al Aqsa ainsi que l'agression et la terreur des fidèles en plein mois sacré de Ramadan, a indiqué mercredi le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Le Royaume du Maroc, dont SM le Roi Mohammed VI préside le Comité Al Qods, souligne la nécessité de respecter le statut juridique, religieux et historique d'Al Qods et des Lieux Saints et d'éviter toutes les pratiques et violations qui sont à même d'ancêtre toutes les chances de paix dans la région, relève le communiqué.

Le Royaume réitère son rejet de ce genre de pratiques qui ne font que compliquer et exacerber la situation dans les territoires palestiniens occupés et sapent les efforts visant à apaiser les tensions et rétablir la confiance, conclut le ministère.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9890

Jeudi 6 Avril 2023

Tabou, coût élevé et couverture sanitaire dérisoire

Infertilité

Au Maroc, 12% des couples en âge de procréer concernés



Editorial

Savoir raison garder

L'inflation est là. C'est un fait. Une réalité indéniable. Mais au lieu de chercher à faire dans un pédantisme incongru ou de se perdre dans les méandres de quelque réflexion inaccessible, il vaut mieux, et de loin, en saisir l'impact tant au niveau de la gestion politico-économique qui s'y rapporte qu'à celui de son impact sur le pouvoir d'achat.

Il faudrait juste rappeler au passage que l'inflation est généralement due à trois phénomènes, voire ravivée par eux : l'inflation par les coûts, l'inflation par demande/offre et l'inflation par la monnaie.

S'exprimant sur les colonnes de notre journal, l'universitaire et ex-cadre du ministère du Plan, Mohamed Ghermaoui, se fait plus précis en évoquant le cas du Maroc où l'inflation « n'est limitée ni dans le temps ni dans l'espace. Elle ne date pas d'aujourd'hui et ne concerne pas seulement notre pays... »

Certes, l'épidémie du Covid est passée par là, de même que la guerre russo-ukrainienne avec un effet d'amplification remarquée de par le monde, mais force est de constater que le Maroc aura toutefois réussi à maintenir l'inflation à un bas niveau.

Le recours au relèvement du taux bancaire par Bank Al-Maghrib comme cela a été le cas pour plusieurs pays ou institutions bancaires de par le monde se trace pour objectif de réduire l'impact de l'inflation sauf que l'on ne peut s'attendre à ce niveau à des résultats spectaculaires et encore moins à court terme.

Il n'en reste pas moins que par les temps qui courent dirigeants et responsables à différents niveaux sont interpellés.

Qu'elle soit conjoncturelle ou structurelle, l'inflation est là. Et elle en appelle à la réflexion et à l'apport de tous et ce dans le seul et unique intérêt de tout un pays.

Or, l'on a aujourd'hui bien l'impression d'assister à une espèce de guerre de tranchées ou de positions.

Les efforts que les Marocains appellent de leurs vœux doivent, cela va sans dire, aller de pair avec ceux du gouvernement en place.

Il y a des obligations, des attributions de celui-ci de concevoir des stratégies pour des solutions idoines tout en y associant les compétences appropriées.

Libération

L'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud déconstruit l'argumentaire de Pretoria sur la question du Sahara marocain



L'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud, M. Youssef Amrani, a réfuté fermement les fausses allégations sud-africaines sur la question du Sahara marocain exprimées récemment par le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Alvin Botes, dans une tribune consacrée à la question du Sahara marocain et qui avait été publiée dans le magazine du Parti «ANC Today».

Dans sa réponse à ces accusations dérogatoires, infondées et déplacées, le diplomate marocain déconstruit la rhétorique sud-africaine sur la question du Sahara marocain et rectifie les idées fausses, les allégations fallacieuses et les manquements intellectuels d'une vision idéologiquement biaisée et étriquée.

D'ailleurs, cet alignement aveugle sur les thèses algériennes pose des questions légitimes sur sa finalité et son utilité, trahissant l'essence même de l'ambition, la vision et l'idéal de la construction d'un continent africain fort et unifié. Il a, en effet, rappelé l'engagement historique du Maroc en faveur de la lutte contre la colonisation et l'apartheid qui a été instrumentale dans la mise en place du mouvement de libération en Afrique du Sud.

Renier cette vérité historique, admise par feu Nelson Mandela lui-même, est une insulte aux sacrifices du peuple marocain dans sa lutte contre le colonialisme et passe sous silence son soutien et sa solidarité indéfectibles et son appui volontaire aux peuples

africains frères pour réaliser ce même objectif, a-t-il dit.

Pointant du doigt les contradictions dans la position sud-africaine, M. Amrani s'est interrogé sur comment l'Afrique du Sud qui avait, lors de son mandat au Conseil de Sécurité en 2007, voté en faveur de la Résolution sur la question du Sahara marocain consacrant la prééminence de «l'initiative d'autonomie» et du processus politique, peut-elle encore promouvoir des thèses dépassées et abandonnées depuis plus de 20 ans ? S'obstiner, sans aucun sens de cohérence ni de raison, à considérer le référendum comme la panacée de la résolution de la question du Sahara marocain, ne fait que maintenir vivant un concept obsolète d'un passé révolu qui a été clairement abandonné et enterré par les Nations Unies et la communauté internationale, a ajouté l'ambassadeur.

Revenant sur ces sémantiques injustifiées et infondées sur la question des Droits de l'Homme, l'ambassadeur a expliqué de façon intransigeante que le Maroc n'a rien à cacher et n'a ni complexes, ni tabous, ni de leçons à apprendre. En effet, le Maroc, une Nation millénaire, dont l'ADN est marqué par les idéaux de paix, de tolérance et d'ouverture, a consacré de façon irréversible les principes des droits humains dans leur universalité, dans la Constitution du Royaume. La participation massive des populations des Provinces du Sud aux élections générales et locales de septembre 2021 traduit,

sans équivoque, leur pleine adhésion au processus de construction démocratique du Royaume.

Dans sa tribune, l'ambassadeur a regretté que l'article fasse siennes les assertions mensongères, faites à propos de la soi-disant «activiste» dénommée Sultana Khaya, allant même jusqu'à dévier du sujet principal pour simplement diffuser la propagande du «polisario». M. Amrani a rappelé à ce sujet qu'après que les intentions, mensonges et méthodes malhonnêtes de cette personne avaient été dévoilées au grand jour, plusieurs responsables et organes de l'ONU ont consciemment pris leurs distances par rapport à ses tromperies et ses allégations insidieuses.

De même, l'ambassadeur du Maroc a réfuté, chiffres à l'appui, les allégations selon lesquelles «le Maroc exploiterait les ressources de la région du Sahara». Il n'a pas manqué de rappeler que depuis son indépendance, le Maroc a placé parmi ses principales priorités la construction d'infrastructures et le développement socio-économique de la région. Cette dynamique de développement humain et inclusif remarquable a été renforcée par l'adoption, il y a 8 ans, du Modèle de Développement dédié aux Provinces du Sud, conçu avec la participation pleine et entière de la population locale dans toutes les phases de sa planification et de sa mise en œuvre.

Les résultats de cette vision ont, aujourd'hui, atteint 80% de réalisation du bud-

get alloué qui s'élève à plus de 7,5 milliards de dollars, alors que les principaux indicateurs socio-économiques montrent de meilleures performances dans les Provinces du Sud que dans le reste du Royaume, notamment en termes de PIB par habitant qui est supérieur de 50% à la moyenne nationale, ou en termes de taux de pauvreté trois fois moins que la moyenne nationale, a-t-il fait constater.

Dénonçant sans équivoque, l'instrumentalisation à des fins politiques de la question des Droits de l'Homme, l'ambassadeur Amrani a interpellé le vice-ministre quant à l'aveuglement et au silence coupable de Pretoria sur la situation humanitaire désastreuse dans les camps de Tindouf, en Algérie. Comment est-il possible que Tindouf soit le seul camp de «réfugiés» au monde où le HCR n'est pas autorisé à faire son travail ? Comment est-il acceptable que l'Algérie ait sous-traité la protection des droits de l'homme sur son propre territoire à un groupe séparatiste armé ? s'est-il interrogé.

Cette dévotion de facto des responsabilités de l'Algérie au «polisario» sur son territoire a placé les populations des camps dans une situation de précarité, d'abandon et d'insécurité, les privant de l'accès aux institutions de recours judiciaire, en violation totale des Conventions et Traités internationaux signés par l'Algérie. Il ne peut y avoir de délégation de souveraineté et donc de responsabilité par un État à une milice armée sur son territoire, a-t-il précisé à ce sujet.

Pour le peuple marocain, la question du Sahara est plus qu'un simple point à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, a expliqué l'ambassadeur. Il s'agit de redresser un tort historique contre le Maroc dans la réalisation de son intégrité territoriale. C'est une question intimement liée à la souveraineté de la Nation marocaine, a-t-il précisé.

Le Plan marocain d'autonomie est non seulement reconnue par le Conseil de sécurité de l'ONU et les grandes puissances comme crédible, sérieuse et réaliste, mais aussi comme le déclencheur du processus politique mené par l'ONU que nous cherchons tous à soutenir, a-t-il ajouté. Dans le contexte géopolitique complexe actuel, le Plan d'autonomie s'impose véritablement comme un témoignage de l'ouverture du Maroc à une solution constructive et pragmatique sans nuire à l'intégrité territoriale du Royaume. C'est la preuve, s'il en était besoin, de l'engagement sincère du Royaume en faveur d'une paix, d'une homogénéité, d'une intégration et d'une prospérité durables dans la région et dans l'ensemble du continent.

A la première réunion du COREP de l'UA

Le Maroc insiste sur l'indépendance financière de l'Union africaine

Le Maroc a insisté, mercredi à Addis-Abeba, devant la première réunion du Comité des Représentants permanents de l'Union africaine (COREP) sous présidence comorienne, sur l'indépendance financière de l'organisation panafricaine.

L'Ambassadeur Représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait lors de cette session a relevé «la forte dépendance

financière aux Partenaires internationaux», soit 90 pc du budget programme contre 10 pc couvert par les Etats membres.

M. Arrouchi a invité à cet égard la nouvelle présidence comorienne et le nouveau président du sous-comité sur les questions administratives et budgétaires, à penser les voies et moyens pour progresser vers l'indépendance de l'Institution panafricaine.

Le diplomate marocain a égale-

ment mis l'accent sur la nécessité de la bonne gouvernance administrative et financière au sein de l'Union, comme un impératif de la gestion efficace et efficiente de l'action africaine commune.

M. Arrouchi a notamment rappelé au COREP le grand défi de la rationalisation des dépenses de la Commission et de ses organes, en priorisant les activités et les programmes de l'Agenda 2063 et évitant la duplication des allo-

cations budgétaires.

Par ailleurs, le diplomate marocain a rappelé la règle de soumission des documents pour examen dans les délais impartis de dix jours, afin de permettre aux départements compétents aux capitales de s'associer au processus de prise de décision au sein de l'Union, notamment pour l'adoption du budget annuel de l'Union pour l'année 2024, prévue en juillet prochain lors de la 43e session ordinaire du Conseil Exécutif.

Tabou, coût élevé et couverture sanitaire dérisoire

Infertilité

Au Maroc, 12% des couples en âge de procréer concernés

Pour des millions de couples à travers le monde, avoir un enfant n'est pas pour ainsi dire chose aisée, surtout lorsque les espoirs de fonder une famille sont anéantis par des tests de grossesse négatifs, répétés. Environ une personne sur six dans le monde est confrontée à l'infertilité à un moment donné de sa vie, selon un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui indique qu'aucun continent n'est mieux loti. «Il s'agit d'un problème mondial qui touche les personnes de tous les pays et de tous les horizons», a déclaré le Dr. Gitau Mburu, spécialiste de la fertilité à l'OMS.

Il faut tout de même bien distinguer l'infertilité qui est définie comme l'incapacité des personnes à produire une descendance viable de celle qui se présente comme l'incapacité totale pour un individu ou un couple de concevoir naturellement un enfant.

La question concerne environ 17,5 % de la population adulte, d'où le besoin urgent d'accroître l'accès à des soins de fertilité abordables et de haute qualité pour ceux qui en ont besoin. Les nouvelles estimations montrent que la prévalence de l'infertilité varie peu d'une région à l'autre. De même, les taux sont comparables dans différents pays qu'ils soient à revenu élevé, intermédiaire ou faible, ce qui démontre qu'il s'agit d'un problème sanitaire majeur dans tous les pays et dans toutes les régions du monde. «Ce rapport, le premier du genre depuis dix ans, est révélateur d'un fait important : l'infertilité ne fait pas de discriminations», a mis en exergue le Dr Tedros, directeur général de l'OMS.

Près de 900.000 couples concernés au Maroc

Au Maroc, environ un couple sur huit consulte en raison de difficultés à avoir un enfant, ce qui représente 12% des couples en âge de procréer.

Si une étude plus approfondie et exhaustive s'impose pour corroborer ces chiffres et déterminer le pourcentage réel de la population qui en souffre, tout indique cependant que le nombre de couples touchés par l'infertilité (900.000 couples) va croissant au Maroc et les causes en sont multiples. Il y a d'abord un phénomène social lié au mariage à un âge relativement avancé, ce qui peut avoir un impact négatif sur la fertilité. Et puis, les raisons médicales, le mode de vie, le tabagisme



et la pollution, entre autres, altèrent également la qualité du sperme chez l'homme et des ovules chez la femme.

«Les causes sont également à chercher dans notre panier de courses. Les pesticides dans les fruits et légumes, les perturbateurs endocriniens dans les cosmétiques ou encore l'excès de viande rouge sont autant de facteurs qui expliquent la difficulté de certains à concevoir», explique Dr Dina Benjeloun Mansouri, gynécologue obstétricienne. «On est exposé sans le savoir à une centaine de molécules par jour. Quand une jeune femme achète un rouge à lèvres, un fond de teint, un parfum, elle devrait savoir ce qu'il contient, et à quoi elle s'expose», précise la spécialiste. «De nombreuses femmes marocaines présentent une réduction significative de leur réserve ovarienne, qui est un facteur crucial pour la réussite des traitements de fertilité», ajoute-t-elle. Et de poursuivre : «Bien que l'origine de ce phénomène dangereux ne soit pas clairement établie, des facteurs environnementaux et le stress ressentis par les couples pourraient y jouer un rôle important».

Un tabou pesant

Malheureusement, l'infertilité demeure un sujet tabou, souvent perçue comme un problème de virilité chez l'homme et une question d'identité féminine chez la femme, or ces conceptions sont fausses. Le suivi du couple infertile ne se limite donc pas à la recherche des causes et des aspects techniques des traitements de procréation

médicalement assistée (PMA). Ainsi la prise en charge des aspects émotionnels et l'identification des couples à risque de détresse psychologique sont donc essentielles pour prévenir les abandons de traitement qui représentent une cause majeure de l'absence de grossesse.

«L'annonce d'un diagnostic d'infertilité sans cause identifiée après des examens multiples est souvent vécue comme une crise majeure dans la vie des couples», explique Dr Dina Benjeloun Mansouri. «La découverte d'un problème d'infertilité peut donc déclencher une crise existentielle qui remet en question l'intégrité physique et psychologique du couple, leur relation ainsi que le sens de leur existence. Les émotions négatives telles que l'impuissance, la colère et la frustration sont courantes dans ce contexte. Ces sentiments peuvent persister même après avoir entrepris des démarches et des traitements médicaux», soutient notre interlocutrice. «Le counseling psychologique s'envisage alors à plusieurs niveaux. L'équipe gynécologique doit mettre l'accent sur l'information, la communication positive et l'identification des couples pouvant bénéficier de stratégies de gestion du stress. Enfin, le psychiatre de liaison prend en charge les couples souffrant d'une pathologie psychiatrique préexistante ou qui développent des symptômes anxieux/dépressifs suite aux traitements», ajoute-t-elle.

Le traitement, un droit humain

Le traitement de l'infertilité n'a jamais été un luxe mais un droit humain,

Coût élevé et couverture sanitaire dérisoire

Après plusieurs mois de rapports sexuels infructueux, les couples se rendent souvent compte que leurs chances de concevoir naturellement sont minimes, voire nulles. Ils peuvent alors recourir à la procréation médicalement assistée (PMA), qui représente souvent leur seule option. Toutefois, le coût élevé de cette procédure au Maroc la rend inabordable pour la plupart des citoyens, d'autant plus que les probabilités de réussite sont relativement basses, variant entre 25% et 30%.

La grande majorité des couples infertiles n'ont pas les moyens financiers de payer les traitements d'insémination artificielle (IA) ou de fécondation in vitro (FIV), qui coûtent respectivement 5 000 DH et 20 000 à 30 000 DH. Nombreux sont ceux qui abandonnent après une ou deux tentatives, sans garantie de succès.

Bien que la loi 14-47 exige désormais que les patients se tournent vers des professionnels agréés par les autorités sanitaires, cette réglementation ne prévoit aucune mesure significative pour soutenir financièrement les patients. Là-dessus, même si l'infertilité est considérée comme une pathologie sur le plan administratif, elle n'est pas considérée comme une maladie et n'est pas incluse dans les soins remboursables par l'assurance maladie. Ainsi, les organismes sociaux tels que la CNOPS et la CNSS ne remboursent qu'environ 5 000 DH pour une seule intervention, laissant les patients incapables de financer les traitements répétés nécessaires pour réussir une grossesse (Une grossesse par PMA prend suite dans la plupart des cas à 2 ou 3 tentatives, ce qui requiert entre 40.000 à 60.000 dirhams de frais). «Pour la plupart des couples, la limite de remboursement des frais de fécondation in vitro ainsi que leur coût élevé demeurent des facteurs dissuasifs importants», estime Dr Dina Benjeloun Mansouri.

En comparaison avec d'autres pays, la Tunisie, qui a une population de seulement 11 millions d'habitants, pratique 10 000 cycles de FIV par an et rembourse entièrement cette procédure. En revanche, le Maroc, avec une population de 34 millions d'habitants, ne pratique que 2 800 cycles de FIV par an. En France, la Sécurité sociale rembourse intégralement les frais de quatre cycles de FIV et de six actes d'insémination artificielle, augmentant ainsi les chances de réussite pour les couples.

Mehdi Ouassat



Monnaies numériques de banques centrales
L'Afrique n'accuse aucun retard
par rapport aux pays avancés

L'Afrique n'accuse aucun retard par rapport aux pays avancés en matière de préparation des monnaies numériques de banques centrales (MNBC) par les autorités monétaires, affirme un rapport du Policy Center for the New South (PCNS).

Intitulé "Les monnaies numériques des banques centrales : où en est-on ? Où va-t-on ?", ce policy brief, rédigé par Christian de Boissieu, Senior Fellow au PCNS, avec pour objet de faire le point sur la préparation des MNBC par les autorités monétaires, souligne que "l'Afrique n'accuse aucun retard dans ce domaine par rapport aux pays avancés, loin de là. En matière de monétique, de digitalisation des paiements, le continent africain est même en avance sur certains pays du Nord".

La densité de la téléphonie mobile est non seulement la conséquence de l'introduction des nouvelles technologies, elle est aussi la réponse à des défis communs à de nombreux pays africains, relève M. de Boissieu, notant qu'en sautant l'étape du chèque, les pays africains ont plus que rattrapé un retard qu'ils accusaient il y a encore dix ans en matière de monétique, rapporte la MAP.

D'après ce policy brief, les responsables africains attendent au moins trois effets positifs de la MNBC, à savoir contrer l'influence, jugée souvent excessive, des cryptomonnaies, plus d'inclusion financière, dans des pays où souvent 50% de la population n'est pas bancarisée et une stimulation pour les transferts internationaux de devises, grâce à la réduction des délais de tels transferts et à la baisse des coûts de transaction concernés.

Sur le continent, le Nigeria et le Ghana sont les plus avancés pour le lancement respectif de l'e-naira et l'e-cedi. Le Maroc a mis en place dès 2021 un Comité chargé d'évaluer les coûts et avantages d'une MNBC. L'Égypte a lancé en 2022 une étude pour l'e-EGP. Une démarche identique est adoptée du côté de la BCEAO et de la BEAC.

"Sur la MNBC, les pays africains convergent, avec peu de décalages dans le temps, vers une approche prudente, graduelle, et pragmatique", indique M. Boissieu, ajoutant que ce faisant, ils rejoignent la problématique largement partagée dans le monde. Il a, en outre, relevé que toute une série d'arguments sont avancés en faveur des MNBC et la liste des avantages ne doit pas faire oublier certains coûts de l'opération.

Et de souligner que de même que la production (le "minage") des cryptomonnaies via des blockchains nécessite une consommation d'énergie élevée et allant contre les objectifs écologiques largement partagés, de même la production de MNBC, faisant généralement appel à la technologie blockchain, soulève le même type de défis.

Les industriels prudemment optimistes pour les trois prochains mois

L'activité industrielle continue de s'améliorer, selon les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie de Bank Al-Maghrib au titre du mois de février 2023 suggérant que cela devrait se poursuivre au cours des trois prochains mois.

L'enquête auprès des industriels, qui a été menée du 1er au 30 mars 2023, montre ainsi que la production aurait augmenté et le Taux d'utilisation des capacités de production (TUC) se serait établi à 73% après 72% le mois précédent.

Établis sur la base d'un taux de réponse de 63% et synthétisés sous forme de soldes d'opinion, les résultats de ce sondage soulignent que la production aurait connu une hausse dans toutes les branches d'activité à l'exception de la «mécanique et métallurgie» où elle aurait plutôt reculé.

De l'avis des chefs d'entreprise opérant dans le secteur industriel, les ventes auraient enregistré en février 2023 un accroissement dans toutes les branches hormis l'agro-alimentaire et le «textile et cuir» où elles auraient stagné, rapporte la Banque centrale.

Selon eux, par destination, les ventes locales auraient stagné au cours du deuxième mois de l'année, tandis que celles destinées à l'export se seraient accrues.

S'agissant des commandes,



l'enquête révèle qu'elles auraient connu une hausse recouvrant des augmentations dans la «chimie et parachimie», dans la «mécanique et métallurgie» et dans l'«électrique et électronique» et des baisses dans le «textile et cuir» et dans l'«agro-alimentaire», indique BAM.

Quant aux carnets de commandes, les opinions des chefs d'entreprise se rapprochent pour dire qu'ils se seraient situés à des niveaux inférieurs à la normale dans toutes les branches d'activité. A l'exception de l'«électrique et électronique» où ils ressortent supérieurs à la normale.

Quoi qu'il en soit, et quand bien même un quart des entreprises déclarent des incertitudes quant à l'évolution future de la production et des ventes, les industriels anticipent une amélioration de l'activité au cours des trois prochains mois.

Avec un TUC qui se serait situé à 76%, la production de la branche «agroalimentaire» aurait connu un accroissement en février 2023, les ventes auraient pour, leur part, enregistré une stagnation, tandis que les commandes auraient, de leur côté, reculé (avec un carnet qui se serait situé à un niveau inférieur à la normale).

Soulignons que l'enquête suggère que les chefs d'entreprise s'attendent à une hausse de la production et des ventes au cours des trois prochains mois, même si 41% d'entre eux déclarent des incertitudes quant à l'évolution future de la production et des ventes.

A l'exception de l'industrie du cuir et de la chaussure où elle aurait plutôt baissé, la production de

la branche « textile et cuir » aurait en parallèle enregistré une progression dans l'ensemble de ses sous branches, d'après Bank Al-Maghrib qui note, dans ces conditions, que le TUC se serait situé à 78%.

La Banque centrale rapporte en outre que les ventes auraient affiché une stagnation, reflétant des hausses dans l'industrie textile et dans l'industrie de l'habillement et des fourrures et un recul dans l'industrie du cuir et de la chaussure. Dans le même temps, les commandes auraient enregistré une baisse, recouvrant une diminution dans l'industrie du cuir et de la chaussure, une stagnation dans l'industrie textile et une hausse dans l'industrie de l'habillement et des fourrures », ajoute-t-elle précisant que le carnet des commandes se serait situé à un niveau inférieur à la normale.

Au titre des trois prochains mois, les industriels déclarent s'attendre «à une stagnation de la production et des ventes ». Selon les résultats de l'enquête, 37% d'entre eux déplorent un manque de visibilité quant à l'évolution future de la production et 39% pour ce qui est des ventes. Les opinions sont plutôt positives du côté dans la branche «chimie et parachimie» où les industriels estiment que la production aurait progressé et le TUC se serait établi à 72%, les ventes auraient affiché une hausse tant sur le marché local qu'étranger, les commandes se seraient accrues, avec un carnet qui se serait établi à un niveau inférieur à la normale.

Sans surprise, les industriels de la branche anticipent ainsi une amélioration de l'activité au cours des

trois mois à venir, note la Banque centrale.

Les industriels actifs dans la branche «mécanique et métallurgie» assurent que la production aurait baissé et le TUC se serait établi à 69%.

Ils estiment, en revanche, que « les ventes auraient progressé, résultat d'une hausse des expéditions à l'étranger et d'une stagnation des ventes locales », selon BAM affirmant que les commandes auraient augmenté, avec un carnet qui se serait établi à un niveau inférieur à la normale.

Quand bien même 28% des entreprises déclarent des incertitudes quant à l'évolution future de la production et 27% pour ce qui est des ventes, les opinions des patrons opérant dans cette branche anticipent également une hausse de la production et des ventes pour les trois prochains mois.

Enfin, la production aurait augmenté en février et le TUC se serait situé à 78% dans la branche «électrique et électronique», assurent les chefs d'entreprise sondés.

Selon eux, les ventes auraient de même enregistré une hausse tant sur le marché local qu'étranger, tout comme les commandes auraient progressé, avec un carnet qui se serait situé à un niveau supérieur à la normale.

Pour les trois prochains mois, les industriels indiquent une hausse de la production et des ventes. Toutefois, 45% d'entre eux n'auraient pas de visibilité quant à l'évolution future de la production.

Alain Bouithy

“
Les incertitudes
quant à
l'évolution future
de la production
et des ventes
gagnent toutefois
un quart des
entreprises
sondées,
selon BAM

Hausse des indices du commerce extérieur en 2022

Les indices des valeurs unitaires à l'importation et à l'exportation ont enregistré en 2022 des hausses respectivement de 25% et 21,2% par rapport à l'année précédente, selon le Haut-Commissariat au plan (HCP). Au 4^{ème} trimestre de 2022 (T4-2022), l'indice des valeurs unitaires à l'importation a enregistré une hausse de 17% par rapport au même trimestre de 2021, indique le HCP dans sa récente note relative aux indices du commerce extérieur.

Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des valeurs unitaires de l'énergie et lubrifiants" de 33,2%, des "demi-produits" de 24,8%, de l'alimentation, boissons et tabacs" de 19,6%, des "produits finis de consommation" de 9%, des "produits finis

d'équipement industriel" de 6,4%, des "produits bruts d'origine animale et végétale" de 18,6% et des "produits finis d'équipement agricole" de 19,9%, explique la même source.

Pour sa part, l'indice des valeurs unitaires à l'exportation a connu une augmentation de 10,7% au cours du T4-2022 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, qui s'explique essentiellement par la hausse des valeurs unitaires des "demi-produits" de 8,1%, des "produits finis d'équipement industriel" de 37,6%, des "produits bruts d'origine minérale" de 40,8%, des "produits bruts d'origine animale et végétale" de 19,4% et de l'énergie et lubrifiants" de 10,5%.

Assurances : Hausse de 8,5% des primes en 2022

Les primes émises par l'ensemble des entreprises d'assurances et de réassurance, à l'exception des réassureurs exclusifs et des assureurs Takafal, se sont établies à 54,5 milliards de dirhams (MMDH) en 2022, en hausse de 8,5% par rapport à l'exercice précédent.

La branche "Vie" a enregistré une hausse de 10,7% à 25,4 MMDH et la branche "Non vie" a totalisé 29,1 MMDH en progression de 6,7%, a indiqué l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) dans ses statistiques annuelles

relatives à l'exercice 2022. Au niveau de la branche "Vie", le segment "Épargne-dirhams" a connu une hausse de 16,3% à 20,95 MMDH alors que les segments "Décès" et "Épargne-support unités de compte" ont marqué respectivement des baisses de 0,1% à 3,21 MMDH et 28% à 1,23 MMDH.

Dans la branche "Non vie", l'Autorité fait également état d'une hausse des primes de l'Automobile" de 5,7% à 13,72 MMDH et des "Accidents corporels" également de +5,7% à 5,04 MMDH.

E-banking : encore du potentiel à explorer !

Si l'e-banking est en plein essor depuis la crise sanitaire du Covid-19 et les restrictions de déplacement qui en ont résulté, cette tendance, séduisant les adeptes du digital, dispose encore d'un fort potentiel à explorer.

Sites web, applications mobiles pour tous, options sécurisées de paiement en ligne, ou encore outils avancés mis à disposition pour la gestion des finances personnelles, l'e-banking au Maroc reflète en effet une prise de conscience de la part des banques marocaines de l'importance de la digitalisation perçue comme le meilleur moyen de répondre aux nouveaux besoins des clients à la recherche des services personnalisés, accessibles partout et à tout moment.

Selon une étude sur l'évolution de la digitalisation des banques marocaines, élaborée par le Groupe Sunergia, 73% des Marocains bancarisés utilisent au moins un service en ligne de leur banque. Cette moyenne, reflétant un bon taux de satisfaction, résulte de l'amélioration des services bancaires en ligne offerts aux clients.

A en croire les résultats de cette étude, les clients bancarisés sont globalement satisfaits des applications mobiles, développées par les banques qui essaient toujours de donner aux clients une expérience client unique et fluide.

Certes ces clients bancarisés, qu'ils soient connectés ou non, sont globalement satisfaits des services en ligne et de l'application bancaire que leur propose leur banque. Cependant, d'après l'étude, la difficulté principale à laquelle font face les banques marocaines aujourd'hui est le taux relativement important de clients n'utilisant pas ces services. Cela dit, ces banques ont encore une belle marge de manœuvre pour faire diminuer ce taux.

Demain tous clients ?

Nul doute qu'une grande partie de la population dispose d'un compte en banque pour régler ses dépenses, percevoir son salaire ou rembourser ses crédits. Et pour ouvrir un compte, l'écrasante majorité a signé un contrat dans une agence, souvent celle du coin de la rue.

Désormais, créer un compte bancaire en trois clics et devenir son propre banquier n'a jamais été



aussi facile. Un pas réussi qui explique la hausse continue du nombre de comptes bancaires ouverts en ligne depuis un moment. Les banques en ligne voient leur clientèle augmenter mais s'attendent toujours au mieux.

Un gain garanti pour le client ?

Fini les attentes aux guichets ou les frais exorbitants. Les banques ne manquent pas d'arguments pour séduire, en proposant notamment de plus en plus de

choix et d'offres comme des primes de bienvenue généreuses à l'ouverture de compte en ligne pour la première fois, ou encore des cartes de paiement et plusieurs services gratuits.

Néanmoins, ces banques en ligne ne sont pas adaptées à tous les profils et les portefeuilles. Tout le monde n'est pas le bienvenu dans la banque en ligne. Il existe certaines conditions considérées nécessaires pour ouvrir un compte bancaire en ligne, dont

notamment un justificatif d'un revenu minimum par mois, ou un dépôt d'une somme, fixée au préalable, sur son compte d'épargne...

Les banques ont aujourd'hui la pleine conscience de l'importance du digital pour leur clientèle mais aussi des défis et contraintes qu'il s'agit de relever, notamment la confiance des clients, la gestion du risque et l'innovation pour pouvoir développer l'e-banking.

Par Salma EL Badaoui (MAP)

Sociétés cotées: La capacité bénéficiaire à 28,6 MMDH à fin 2022

La capacité bénéficiaire de la cote casablancaise ressort en léger recul (-0,8%) à 28,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin 2022, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

"Le résultat net part du groupe (RNPG) global recule de 0,8% à 28,6 MMDH. Retraite de l'astreinte de l'ANRT et du contrôle fiscal d'IAM, la capacité bénéficiaire se serait appréciée de 9,8% à 31,7 MMDH", fait savoir BKGR dans sa récente note "Earnings FY 2022", notant que la masse de dividendes globale s'en trouve ainsi impactée et recule de 14,7% à 15,2 MMDH pour les sociétés ayant communiqué sur leur distribution au titre de l'exercice 2022.

En effet, rapporte la MAP, l'impact négatif des éléments exceptionnels sur le RNPG d'IAM (astreinte de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) et redressement fiscal) et la baisse des marges des industries n'ont pas été intégralement compensés par l'effet prix favorable constaté par la quasi-totalité des secteurs industriels ainsi que par l'amélioration du coût du risque des banques, explique BKGR.

Hors impact de l'astreinte de l'ANRT d'un montant de 2,45 MMDH et du contrôle fiscal de 618 millions de dirhams (MDH) subis par IAM, la capacité bénéficiaire serait ressortie en hausse de +9,8% à 31,7 MMDH en 2022.

Par branche d'activité, la note fait ressortir une contribution positive provenant à hauteur de 44% de la performance des banques compte tenu d'une activité commerciale bien orientée et d'une poursuite de la baisse du coût du risque, et de 20% de l'amélioration des résultats des minières suite à la combinaison de plusieurs éléments favorables (effets prix, change et périmètre).

A contrario, la contribution négative provient à hauteur de 65% d'IAM en raison de l'impact négatif de l'astreinte de l'ANRT et du contrôle fiscal de 618 MMDH, et de 18% du ralentissement du secteur "Matériaux de construction" compte tenu notamment d'un effet volume défavorable.

Et de préciser que 46 sociétés, représentant 66% de la capitalisation boursière totale, affichent en 2022 une capacité bénéficiaire en progression contre 24 compagnies en baisse.

En 2022, les revenus globaux des sociétés cotées enregistrent une appréciation de 13,9% en y-o-y à 285,4 MMDH contre une appréciation de 19,4% par rapport à 2019, année normative, portés principalement par un effet prix fortement favorable aux valeurs industrielles.

En dépit des contraintes réglementaires et fiscales subies en 2022 par IAM et de la forte hausse des intrants pour les autres sociétés industrielles, le REX parvient, quant à lui, à progresser de 1,8% à 63,2 MMDH.

Entre exploit et réticence *ChatGPT continue sur sa lancée*

Société



Les avancées technologiques ont été toujours appréhendées avec une certaine réticence de la part d'une large population. Dernier né de l'intelligence artificielle, le robot conversationnel ChatGPT qui permet de communiquer avec un modèle de langage et de générer du texte, promet monts et merveilles pour ses utilisateurs mais suscite énormément d'inquiétude dans le monde professionnel et académique.

Ces avancées vont, sans nul doute, transformer, sinon bouleverser le quotidien de certains métiers, en automatisant certaines tâches, mais sans pour autant pouvoir remplacer les compétences et l'expertise humaines.

"ChatGPT offre des services avec différents niveaux de complexité. Il est très difficile de lister toutes ses fonctionnalités", a expliqué l'expert en transformation digitale, Salah Baïna, dans un entretien à la MAP, ajoutant que le noyau GPT a été entraîné sur d'énormes quantités de données textuelles et a acquis d'excellentes compétences linguistiques qui lui permet-

tent de comprendre du langage naturel et d'y répondre.

En effet, ChatGPT peut notamment répondre à des questions sur divers sujets tels que les sciences, l'histoire, la géographie, les arts, la culture, les sports, la technologie, etc..., a souligné M. Baïna, docteur en informatique et automatique de l'Université de Lorraine, en France, relevant qu'il peut aussi générer du texte (rédiger des essais, résumés, poèmes, lettres) ou encore inventer des histoires.

Selo, lui, la plus importante des aptitudes de ChatGPT est celle qui lui permet d'apprendre de nouvelles informations à partir de textes que l'utilisateur lui donnerait directement.

Un autre impact de cette nouvelle technologie, Chat GPT et les avancées dans le domaine des IA génératives vont influencer de façon inévitable le monde académique dans ses deux missions recherche et enseignement.

Les chercheurs et enseignants pourront, ainsi, l'utiliser pour gagner en efficacité et en productivité dans la rédaction et

la synthèse de leurs travaux de recherche et de leurs écrits pédagogiques. Ils pourront ainsi faire leur travail différemment assure Salah Baïna qui est aussi enseignant-chercheur à l'ENSIAS-Rabat.

Le grand risque ici, c'est de converger collectivement vers une production de documents avec une originalité et une créativité en baisse, a-t-il prévenu.

Dans le monde professionnel, le journalisme, comme beaucoup de métiers, est hautement concerné par les avancées de l'intelligence artificielle et des modèles de langage tels que ChatGPT, a-t-il souligné, ajoutant que ce type de technologies permettrait potentiellement d'automatiser certaines tâches journalistiques telles que la rédaction d'articles d'actualité, la génération de résumés et la traduction.

La partie optimiste est que cela ne peut pas remplacer complètement les compétences et l'expertise des journalistes humains, a tenu à préciser Pr Baïna.

Les modèles de langage tels que ChatGPT nécessitent des données massives pour être entraînés. Le vrai risque ici,

c'est celui du biais ! Internet est un univers paradoxal, on peut y trouver la chose et son opposé, il faut faire attention aux déductions que pourrait tirer un système s'appuyant sur ce contenu.

En fin de compte, ChatGPT représente une nouvelle étape dans le développement de l'intelligence artificielle, offrant des possibilités infinies dans différents domaines. Cependant, il est important de ne pas sous-estimer les risques qui y sont associés, tels que le biais ou la perte de créativité. Il revient à la société dans son ensemble de trouver un équilibre entre l'utilisation de ces technologies et la préservation des compétences et des valeurs humaines.

Une nouvelle version ChatGPT, plus douée notamment pour les examens scolaires et les concours professionnels, vient d'être dévoilée.

Utilisés par des millions d'internautes mais aussi des entreprises, ChatGPT 4 ne se contente plus de répondre à des questions écrites, mais est capable de lire et décrire des images, selon la société Open IA, éditrice de cette intelligence artificielle qui a révolutionné Internet en 2023 et continue d'impressionner ses utilisateurs.

"Le développement de Chat-bot spécifique à certains contextes devient alors d'une extrême facilité", a encore relevé l'expert en intelligence artificielle, tout en ironisant : "En gros, ChatGPT est un moulin à parole capable d'une grande capacité de bavardage".

La firme OpenAI a annoncé qu'elle travaille déjà sur une version qui pourrait devenir une intelligence artificielle générale, impossible à distinguer d'un humain.

Mais où va-t-on ? Un groupe d'experts en technologie a récemment appelé à lancer un moratoire de six mois en matière de développement des systèmes d'intelligence artificielle avancés afin de permettre de créer un cadre réglementaire, arguant des "risques pour la société" de l'actuelle croissance rapide. Les signataires affirment, dans une pétition, que les systèmes d'IA dotés d'une intelligence compétitive humaine peuvent mettre "la société et l'humanité" en danger.

Par Fadwa El Ghazi
(MAP)

L'Association Tahadi pour l'Egalité et la Citoyenneté a lancé son nouveau projet "Radio Darb" à Derb Ghalef

L'Association Tahadi pour l'Egalité et la Citoyenneté a lancé son nouveau projet « Radio Darb », qui s'inscrit dans le cadre du programme « la communication sociétale » qui est géré, mis en œuvre et soutenu financièrement par la Fondation Hanns Seidel, en partenariat avec le Club socio-éducatif Derb Ghalef-Casablanca.

Selon un communiqué de l'association, « ce projet, sera la voix des associations de quartier, pour présenter leurs activités et les questions sur lesquelles elles travaillent ». Il souligne que "Radio Darb" traitera des sujets divers se rapportant aux problématiques liées à la femme, à la jeunesse, à l'enfance et au sport.

La même source a indiqué que "Radio Darb renforcera le rôle des radios associatives

au Maroc et sera un espace de libre expression et de promotion des valeurs humaines et universelles de liberté, de tolérance, d'égalité et de pleine citoyenneté.

L'Association Tahadi pour l'Egalité et la Citoyenneté a ajouté que cette radio "contribuera également à l'encadrement et à la formation de jeunes femmes et hommes volontaires en leur donnant l'opportunité d'une formation pratique et théorique dans le domaine radiophonique. Ce sera également l'occasion de mettre en lumière les énergies créatives et les talents artistiques de jeunes femmes et hommes ».

Il est à noter que «Radio Darb» sera diffusée sur Internet et sur les réseaux sociaux, à travers la publication des posts, de capsules et de programmes de podcasts, avec la préparation et la réalisation de brochures



et d'affiches présentant le projet.

L'association a précisé que «Radio Darb» connaîtra son lancement effectif au

sein du Club socio-éducatif de Derb Ghalef-Casablanca.

H.T

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Marrakech - Safi
Centre de Qualification Agricole OULED BOUGRINE

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/CQA08/2023 du 12/04/2023 à 10 heures

Le Directeur du Centre de Qualification Agricole OULED BOUGRINE ; Informe les candidats qui ont retiré les dossiers d'appel d'offres ou les autres candidats intéressés par l'appel d'offres N° 02/2023 relatif à : **TRAVAUX DE PAVAGE AU CENTRE DE QUALIFICATION AGRICOLE OULED BOUGRINE**, est reporté au Lundi 17/05/2023 à 10H au lieu du Mercredi 12/04/2023 à 10H.

N° 2366/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION REGIONALE
DEL'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE DE TANGER-
TETOUAN-ALHOCEIMA

CAISSE POUR LE
FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE DE LARACHE

AVIS DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Équipement, de l'Équipement et du Transport de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n° **LAR/02/ 2023/CFR**, dont la date d'ouverture des plis, programmée le **11/04/2023 A 11 H** est reportée au **04/05/2023 à 11 H du matin**.

Relatif aux :

TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON RP4702- AIN AKSAB-
KHALDIYNE- MGHAZLIYNE- RP4403 SUR 11,500 KMS
-PROVINCE DE LARACHE-

Le reste demeure sans changement.

N° 2367/PA

ROYAUME DU MAROC
Université Hassan II
de Casablanca
Faculté de Médecine Dentaire

 FMDC
Faculté de Médecine Dentaire

المملكة المغربية
جامعة الحسن الثاني
بإدارة البيضاء
كلية طب الأسنان

Avis de concours pour le recrutement d'un administrateur 2^{ème} grade
session 14/05/2023

La faculté de médecine dentaire de Casablanca organise un concours de recrutement d'un administrateur 2^{ème} grade (01 poste) (Echelle 11) le 14/05/2023 spécialité :
" **Ingénierie et technologies de l'éducation et de la formation** "

Le concours est ouvert aux candidats marocains, âgés entre 18 au moins et 45 ans au plus à la date du concours, titulaires d'un diplôme d'études supérieures approfondies ou diplômes d'études supérieures spécialisées ou master ou master spécialisé ou tout diplôme équivalent.

Le dossier de candidature est constitué de :

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la faculté
- 2- Copie du C.I.N
- 3- Copie du diplôme baccalauréat
- 4- Une copie du diplôme
- 5- Un CV détaillé
- 6- Un extrait d'acte de naissance datant de moins de 03 mois
- 7- Une autorisation pour participer au concours pour les fonctionnaires.

Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma>
Le dernier délai de dépôt de candidature avant le 01/05/2023.
La liste des candidats admis pour passer l'épreuve écrite et orale sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma et sur le site de l'établissement <https://www.fmd-uh2c.ac.ma> .

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

 N° 2370/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II
de Casablanca
Faculté de Médecine Dentaire

 FMDC
Faculté de Médecine Dentaire

المملكة المغربية
جامعة الحسن الثاني
بإدارة البيضاء
كلية طب الأسنان

Avis de concours de recrutement
d'un Technicien 3^{ème} grade
Session 14/05/2023

La faculté de médecine dentaire de Casablanca organise un concours de recrutement d'un technicien 3^{ème} grade spécialité : **Prothèse Dentaire**.

Le concours est ouvert aux candidats marocains, âgés de 18 ans au moins de 40 ans au plus, cette dernière limite d'âge pourra être prolongée d'une durée égale à celle des services antérieurs valables pour la retraite sans toutefois dépasser 45 ans, titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par l'une des institutions de la formation professionnelle.

Le dossier de candidature est constitué de :

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la faculté
- 2- Copie du C.I.N
- 3- Copie du diplôme baccalauréat
- 4- Une copie du diplôme
- 5- Un CV détaillé
- 6- Un extrait d'acte de naissance récent
- 7- Une autorisation pour participer au concours pour les fonctionnaires.

Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma>
Le dernier délai de dépôt de candidature avant le 01/05/2023.
La liste des candidats admis pour passer l'épreuve écrite et orale sera publiée sur le site web www.emploi-public.ma et sur le site <https://www.fmd-uh2c.ac.ma>

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

 N° 2368/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II
de Casablanca
Faculté de Médecine Dentaire

 FMDC
Faculté de Médecine Dentaire

المملكة المغربية
جامعة الحسن الثاني
بإدارة البيضاء
كلية طب الأسنان

Avis de concours de recrutement de deux
Administrateurs 3^{ème} grade
Session 14/05/2023

La faculté de médecine dentaire de Casablanca organise un concours de recrutement de deux Administrateurs 3^{ème} grade dans les spécialités suivantes :

Spécialité	Nbre de poste
Gestion d'entreprise	01
Métiers du livre	01

Le concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 18 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année en cours, et titulaires d'une licence professionnelle délivrée par des établissements universitaires, instituts ou écoles nationales, ou l'un des certificats équivalents, ou à l'un des certificats spécifiés conformément aux prescriptions légales en vigueur, dans les deux spécialités visées ci-dessus.

Le dossier de candidature est constitué de :

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la faculté
- 2- Copie du C.I.N
- 3- Copie du diplôme baccalauréat
- 4- Une copie du diplôme
- 5- Un CV détaillé
- 6- Un extrait d'acte de naissance récent
- 7- Une autorisation pour participer au concours pour les fonctionnaires.

Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma>
Le dernier délai de dépôt de candidature avant le 01/05/2023.
La liste des candidats admis pour passer l'épreuve écrite et orale sera publiée sur le site web www.emploi-public.ma et sur le site <https://www.fmd-uh2c.ac.ma>

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

 N° 2369/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la protection sociale
DELEGATION
PROVINCIALE
DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
HOPITAL HASSAN II,
CENTRE HOSPITALIER
PROVINCIAL
TAN-TAN
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE
PRIX N° 01 /2023 du
28/04/2023

(Séance publique)
Le 28/04/2023 à 11 heures
il sera procédé, à la salle
des réunions de l'hôpital
Hassan II Tan-Tan à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix pour : Gar-
diennage, surveillance et
sécurité de l'hôpital Has-
san II, Centre Hospitalier
Provincial Tan-Tan.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
bureau du chef du pôle des
affaires administratives du
CHP Tan-Tan, il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics www.marchespublics.gov.ma.
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à la
somme de : Quinze mille

dirhams (15 000,00 dh).
Estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :
Huit Cent Trois Mille Six
Cent Quatre Vingt Treize
Dirhams, 23 Cts TTC. (803
693,23 dhs TTC).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent conformes aux
dispositions des articles
27,29, 31 et 148 du décret
N° 2-12-349 du 08 Joumada
1 1434 (20 Mars 2013) Relatif
aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récé-
pissé, au bureau du chef du
pôle des affaires adminis-
tratives du CHP Tan-Tan ;
- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité ;
- Soit remettre, séance te-
nante, au président de la
commission d'appel d'of-
fres au début de la séance,
et avant l'ouverture des
plis.
- Soit les transmettre par
voie électronique via le
portail marocain des mar-
chés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Les échantillons exigés
par le dossier d'appel d'of-
fre doivent être déposés à

la salle des réunions de
l'hôpital Hassan II Tan-Tan
le 27/04/2023 avant
16h30mn.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.
N° 2375/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la protection sociale
Délégation Provinciale
de la Santé
et de la protection sociale
Tan-Tan
Hôpital Hassan II,
Centre Hospitalier
Provincial Tan-Tan
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N°02/2023
MARCHÉ
RECONDUCTIBLE

Le 28/04/2023 à 15
Heures, il sera procédé
dans la salle des réunions
de l'hôpital Hassan II Tan-
Tan à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix pour :
Lot unique : L'hygiène, la
désinfection et le nettoyage
des locaux de l'hôpital
Hassan II, CHP Tan-Tan.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du chef du pôle des affaires
administratives du Centre

Hospitalier Provincial Tan-
Tan, Il peut également être
téléchargé à partir du por-
tail des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à Quinze
Milles Dirhams (15 000,00
dhs).
L'estimation de coût des
services relative à ce mar-
ché est de : 719 205,67DFHS
TTC (Sept Cent Dix Neuf
Mille Deux Cent Cinq Di-
rhams, 67Cts TTC).
Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être

conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
Décret n°2-12-349du 8 jou-
mada 1er 1434
(20mars2013).
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
du chef du pôle des affaires
administratives du Centre
Hospitalier Provincial Tan-
Tan.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.
- Soit transmis par voie
électronique sur le portail
des marchés publics

(www.marchespublics.gov.ma)
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance, et avant l'ou-
verture des plis.
Les échantillons exigés par
le dossier d'appel d'offre
doivent être déposés à la
salle des réunions de l'hôpi-
tal Hassan II Tan-Tan le
27/04/2023 avant 16h30mn.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 de règlement
de consultation de présent
appel d'offres.
N° 2376/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE DE
REGION CASABLANCA - SETTAT

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°04 2023**

PORTANT SUR

- * FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUES ET MOBILIERS HOSPITALIERS DESTINES AUX HOPITAUX DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT, EN 08 LOTS SEPARÉS :
- Lot N°1 : Achat et installations des équipements de néonatalogie
- Lot N°2 : Achat et installations des équipements d'anesthésie et de soins intensifs
- Lot N°3 : Achat et installation des équipements du bloc opératoire
- Lot N°4 : Achat et installation des équipements de laboratoire
- Lot N°5 : Achat du matériels litheries-cochage
- Lot N°6 : Achat des générateurs d'hémodialyse
- Lot N°7 : Achat du matériels thérapie et réduction fonctionnelle
- Lot N°8 : Achat et installation d'un appareil d'électrophysiologie (ERG+PEV+EKG).

Il est porté à la connaissance des concurrents :

- L'estimation du lot n°3 est de : 7 152 600 MAD (Sept millions cent cinquante-deux mille six cents Dirhams)

au lieu de 7 152 600 MAD (un million cent cinquante-deux mille six cents dirhams).

- Concernant le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers : la référence à l'article 149 a été supprimée.

N° 2372/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

**Avis d'annulation
de l'A.A.O N° 10/2023/INDH.**

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°10/2023/INDH relatif aux Travaux de construction de Dar Taliba à la Commune Territoriale MOGRESS Province D'El Jadida est annulé.

N° 2371/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DE CASABLANCA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES
FINANCIERES

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°04A/2023
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 04 - 05 - 2023 à 11 HEURE, il sera procédé au siège de l'arrondissement ANFA, situé à six rue Skhine angle Ain Atiq Casablanca , à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres, sur offres de prix pour : Travaux d'entretien des voies (renforcement de la chaussée).
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés du portail de marchés publics de l'état à partir de l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante mille (40.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestation, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre millions trois cent cinquante trois mille six cent dirhams (4.353.600,00) TTC.
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 148 du décret n°2.12.349 du 08 Joumada 1° 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, et aux dispositions du règlement de consultation du présent marché.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original de la qualification désignée comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
B	4	B6

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2.12.349 précité et l'article 07 du règlement de consultation du présent marché.

N° 2374/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DE CASABLANCA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES
FINANCIERES

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°04A/2023
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 04 / 05 /2023 à 11 HEURE, il sera procédé au siège de l'arrondissement ANFA, situé à six rue Skhine angle Ain Atiq Casablanca , à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres, sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement des espaces verts de l'arrondissement Anfa.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés et des affaires financières de l'arrondissement Anfa. Il peut être également téléchargé du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille (20.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestation, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million trois cent quarante neuf mille six cent dix dirhams (1.349.610,00) TTC.

La visite des lieux aura lieu le 18 - 04 - 2023, à 11 Heure

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2.12.349 du 08 Joumada 1° 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, et aux dispositions du règlement de consultation du présent marché.

Les concurrents peuvent déposer les dossiers des offres de prix dans les conditions mentionnées à l'article 31 du décret précité n°2.12.349.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de l'arrondissement Anfa.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original de la qualification désignée comme suit :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
O	O1	3
V	V1	3

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2.12.349 précité et l'article 07 du règlement de consultation du présent marché.

N° 2373/PA

Libé Ramadan



En Egypte, une équipe féminine de hockey sur gazon explose tous les records

Donia Shaarawy et son équipe dominent le championnat national de hockey sur gazon depuis Charqiya, un gouvernorat rural du nord de l'Égypte qui s'est pris de passion pour ce sport il y a des décennies. La jeune femme rêve désormais d'endosser le maillot d'un club européen.

En Égypte, "quand on parle hockey, on pense à Charqiya", à une centaine de kilomètres du Caire au cœur du delta du Nil, affirme fièrement à l'AFP l'attaquante de 24 ans.

Le Charqiya Club de hockey a été créé dans les années 1960, d'abord réservé aux

hommes. Mais pour Ibrahim al-Bagouri, membre du conseil d'administration du club, le jeu est bien plus vieux et date de l'époque pharaonique: ce sport était selon lui "joué à Tell Basta et Tell al-Amarna et connu des anciens égyptiens sous le nom d'al-hawksha".

Plus de 7.000 ans plus tard, en 1995, le Charqiya Club créait son équipe féminine de hockey. En 28 ans d'existence, elle a remporté 25 fois le championnat national et même décroché en 2019 le titre de championne de la Coupe d'Afrique des clubs.

"Mais aucune fille n'est passée professionnelle jusqu'ici", regrette Donia Shaarawy, tenue de sport assortie à un foulard noir, à la sortie de son entraînement.

Elle qui admire l'excellence des clubs belges et italiens espère devenir "la première Égyptienne" à rejoindre un club européen.

Forte de son sacre continental en 2019, l'équipe féminine du Charqiya Club attire désormais les regards.

Son entraîneur, Moustafa Khalil, dit à l'AFP avoir reçu des offres de clubs français et italiens pour quatre de ses joueuses.

Mais l'une d'elles a refusé d'arrêter ses études et les trois autres, poursuit-il, ont rejeté ces offres parce que, mariées avec enfants, elles ont dit ne pas pouvoir s'installer à l'étranger.

La société égyptienne, conservatrice et patriarcale, se dresse entre les sportives et leurs rêves d'Europe, confie l'entraîneur, qui concède qu'il est encore tabou de "laisser les femmes voyager seules".

Soumaya Abdel Aziz, directrice de la division féminine du club de Charqiya, veut croire que les mentalités ont changé dans un pays où les femmes se disent toujours lourdement discriminées.

"De nos jours, ce n'est plus un problème pour une femme de voyager seule ou de dormir en dehors du domicile familial", veut-elle croire.

Donia Shaarawy, elle aussi, se dit prête: "Si on me demande de choisir entre le mariage et le hockey, ça sera le hockey."

Nahla Ahmed, 28 ans et capitaine de l'équipe, "mère d'une petite fille et mariée à un joueur de hockey", estime de son côté que le mariage et la maternité n'empêchent pas de mener une carrière sportive.

"Je veux être la meilleure d'Afrique", ambitionne même celle qui a déjà été sacrée meilleure joueuse de première ligue et qui manie la crosse depuis l'enfance.

Pendant l'entraînement sur pelouse synthétique, les cris des joueuses se mêlent aux entrechoquements des crosses en bois qu'elles utilisent pour se passer la balle vers les buts adverses.

Devant la cage, Nada Mostafa, étudiante, pare les attaques si efficacement

qu'elle a rejoint la sélection nationale.

"J'ai choisi d'être gardienne car tu as l'impression d'être le roi du monde, on dit même que la gardienne est la moitié de l'équipe", dit-elle à l'AFP, casque de protection sous le bras.

L'équipement de gardien - un plastron, des jambières rembourrées de mousse et un casque renforcé d'une grille en métal - coûte 65.000 livres égyptiennes, soit un peu moins de 2.000 euros, auxquels s'ajoutent 110 euros pour la crosse, explique leur coach, Moustafa Khalil.

"Ce sport coûte cher et le manque de couverture médiatique retarde l'arrivée de sponsors", se lamente celui qui n'a obtenu des fonds qu'une seule fois.

C'était en 2019, une entreprise égyptienne avait financé son équipe pendant la Coupe d'Afrique des clubs champions, qui se tenait cette année-là en Égypte. Malgré leur sacre, le sponsor s'est retiré aussitôt après.

"Nous dépensons entre 150.000 et 180.000 euros par an", affirme à l'AFP Hamdi Marzouk, le patron du Charqiya Club, qui, souligne-t-il, a remporté "plus de 150 championnats" toutes catégories confondues.

Normal à Charqiya. Car ici, souligne Ibrahim al-Bagouri, "tout le monde possède une crosse de hockey, c'est comme le football pour les Brésiliens".



Forte de son sacre continental en 2019, l'équipe féminine du Charqiya Club attire désormais les regards

Sur TikTok, les Américains renouent avec le cash pour tenir leur budget

Des mains aux ongles manucurés placent méticuleusement des dollars dans des enveloppes transparentes estampillées "alimentation" ou "essence": les vidéos mettant en scène cette technique budgétaire rétro séduisent sur TikTok des Américains soucieux de limiter leurs dépenses dans un contexte d'inflation.

Judith Griner, 25 ans et plus de 200.000 abonnés, a commencé le "cash stuffing" ("méthode des enveloppes" en français), il y a deux ans lorsqu'elle était étudiante à l'Université Old Dominion en Virginie.

"Je voulais utiliser mon propre argent pour payer mes frais de scolarité et ne pas être trop endettée", explique Judith à l'AFP. "Mais je me suis rendu compte que je n'avais aucune idée de comment faire parce que je ne savais pas combien d'argent je possédais".

"Je faisais glisser ma carte bancaire et je croisais les doigts en espérant qu'elle ne soit pas refusée", raconte-t-elle.

Même son de cloche pour Jasmine Taylor, 31 ans, qui s'est lancée en février 2021 et compte désormais plus de 620.000 abonnés sur TikTok.

"J'avais un diplôme mais aucune perspective d'emploi. Mes finances étaient mal en point", confie la Texane. "Je faisais beaucoup d'achats impulsifs".

Les deux se tournent alors vers cette technique qui consiste à tout payer en liquide, en retirant son salaire en espèces puis à les placer dans des enveloppes assignées à des postes de dépenses précis (charges courantes, loyer, courses), avec des objectifs d'épargne.

Sur TikTok le mot-clé #cashstuffing



culmine aujourd'hui à plus de 930 millions de vues.

Loin d'être nouveau, ce système rappelant la traditionnelle tirelire est très similaire à celui popularisé il y a vingt ans par le gourou américain de la finance Dave Ramsey, à l'époque où les smartphones et les paiements sans contact n'existaient pas.

Malgré son côté désuet et peu pratique (certains commerces refusant les paiements en liquide), cette méthode a permis à Judith Griner d'économiser 7.500 dollars pour financer ses études.

"Avec la carte bancaire, je n'avais pas l'impression que l'argent était réel", détaille-t-elle.

Mais utiliser des espèces sonnantes et trébuchantes agit comme un déclic. "Je

pouvais me voir physiquement dépenser mon argent, le voir disparaître, et cela m'a aidé à freiner mes achats", analyse-t-elle. "C'est un problème de ma génération, le consumérisme et les dépenses à outrance".

Jasmine Taylor, qui dit payer en liquide 95% de ses dépenses, s'est, elle, débarrassée de 32.000 dollars de dette étudiante, 8.000 dollars de dette liée à des cartes de crédit et 5.000 dollars de dette liée à des frais de santé. Et ce dans un pays connu pour ses organismes de crédit qui encouragent les ménages à s'endetter toujours plus.

Pour Priya Malani, fondatrice de Stash Wealth, service de conseils financiers pour jeunes professionnels, le contexte économique dégradé joue un rôle dans le succès

actuel du système des enveloppes.

"Avec tant de gros titres anxiogènes - crash des crypto, recul des marchés, menace d'une récession et j'en passe - c'est logique que les gens veuillent avoir un peu plus de contrôle", souligne-t-elle. "Un billet que vous tenez dans votre main apporte ce sentiment de réconfort".

Mais, "2023 est probablement le pire moment pour garder votre argent sous forme liquide dans votre maison" car il ne rapporte aucun intérêt et se déprécie, met en garde Jason Howell, professeur de gestion de patrimoine à l'American University.

Mme Taylor, qui garde ses enveloppes garnies de petites coupures dans un coffre-fort ignifugé chez elle, en a bien conscience. Elle avoue déposer son argent à la banque à partir de 1.000 dollars épargnés.

La frénésie du "cash stuffing" n'indique pas pour les deux experts un véritable retour en grâce du liquide aux Etats-Unis où la tendance depuis plusieurs années est bien au déclin progressif des espèces au profit des paiements par carte ou mobile.

En 2022, près de quatre Américain sur dix (41%) affirmaient ainsi n'effectuer aucun achat en numéraire lors d'une semaine typique, contre seulement 24% en 2015, selon une étude récente du Pew Research Center.

Selon Judith Griner, la méthode des enveloppes représente tout de même "le meilleur système de maîtrise de son budget pour les débutants". Il lui a ainsi permis "de se faire confiance vis-à-vis de l'argent".

"Cela vous fait réfléchir, c'est le plus grand avantage de ce système", conclut Jason Howell.

Blagues

Quelle est la meilleure heure pour écouter de la musique ?

Deezer !

+++++

Que fait un geek quand il descend du métro ?

Il libère la RAM.

+++++

Quel est l'animal le plus connecté ?

Le porc USB.

Citations

Quand j'étais petit à la maison, le plus dur c'était la fin du mois... Surtout les trente derniers jours !

Coluche

Une star, c'est quelqu'un qui travaille dur pour être connu et qui, ensuite, porte des lunettes noires pour qu'on ne le reconnaisse pas.

Fred Allen

Le livre

Nasser n'avait pas pu résister longtemps au sommeil. C'était dommage car sa présence m'était d'une grande utilité, particulièrement à ce moment-là. La conversation avec lui m'aidait à tuer les minutes, les unes après les autres, lentement mais sûrement. Eprouvé par l'activité physique fébrile de la journée, il s'était endormi, m'abandonnant à mon attente oppressante avec cette nuit qui s'éternisait et ce maudit temps qui redoublait de sadisme.

La journée du lendemain n'en était pas moins douloureuse par son étirement qui n'en finissait pas. Le temps semblait jouir de mon attente impatiente. Il s'était figé entre des aiguilles de montre qui ne bougeaient décidément pas et un soleil qui ralentissait capricieusement sur sa trajectoire comme pour prendre la revanche de son coucher sur cette lointaine course vertigineuse, que j'avais victorieusement remportée.

L'autocar venant de Marrakech devait arriver à 19 heures. Comme d'habitude, on ne pouvait pas espérer qu'il serait à l'heure et comme d'habitude, il était en retard, un retard de 40 minutes supplémentaires de supplice et d'angoisse. Et si elle n'était pas parmi les passagers ? Et si sa mère était tombée malade l'empêchant à la dernière minute de voyager ? Et si je m'étais trompé de jour et d'heure d'arrivée ?

Je me tenais au milieu de la cohue humaine fracassante qui investissait la gare routière. Les questions tournoyaient et bourdonnaient dans ma tête alourdie par une longue nuit d'insomnie. Le vacarme assourdissant causé par les départs et arrivées des autocars et par le mouvement incessant des voyageurs m'incommodait davantage...

L'autocar fit son entrée en gare. Je ne pouvais pas me retenir de suivre son mouvement d'un pas craintif. Les passagers commençaient à mettre pied à terre. Les visages défilaient, crispés et désabusés par la chaleur, la poussière et la fatigue du voyage.

Soudain elle fit son apparition. Debout sur la dernière marche du véhicule, elle était rayonnante, souriante et belle comme toujours. Elle ratissait la foule devant elle d'un regard inquiet. Elle craignait de ne peut-être pas me trouver parmi toutes ces têtes inconnues. Quel soulagement !

Pour la rassurer et couper court à son angoisse, je m'étais précipité dans sa direction en m'écriant : « Fayrouz, Fayrouz ! Je suis là ! »

Elle ne portait pour tout bagage qu'une minuscule valise et un sac à mains de couleur beige, assorti avec les souliers bas qu'elle portait. Nous nous embrassâmes tendrement dans une étreinte qui en disait long sur nos sentiments et cette sensation de délivrance de la pression de l'angoisse et de l'attente. Nous nous étions éloignés pour prendre un taxi, d'un pas rapide comme pour fuir les quelques indiscretions cu-

...ET LA VIE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAH

rieuses qui s'affichaient déjà entre nous.

Sur le trajet qui nous menait vers le cabanon, elle m'avait chuchoté à l'oreille qu'elle n'avait pas fermé l'œil la veille, qu'elle était accablée par la chaleur et la fatigue du voyage et qu'elle n'avait qu'un seul désir, se reposer et dormir dans mes bras dès notre arrivée.

Le cabanon était un pied à terre au bord de la mer, composé d'une cuisine très exiguë, de deux pièces, l'une servant de chambre à coucher et l'autre de séjour. Un hall meublé d'un petit salon européen constituait le centre le plus fréquenté des lieux. Mon endroit préféré était la terrasse, large de quatre mètres, qui donnait directement sur la plage. C'était là que nous avions pris un repas sommaire et étions restés longtemps enlacés, nous embrassant et nous câlinant, à contempler le rivage à peine distinctif dans la pénombre de ce soir d'été.

La fraîcheur de la nuit nous avait poussés à l'intérieur de la chambre où nous nous étions abandonnés à nos étreintes guidées par nos instincts naturels de mâle et de femelle sans en compliquer les ébats.

J'ouvris les yeux, doutant si ce n'était là qu'un tendre rêve, si le soleil était bien réel et si elle était réellement allongée à mes côtés. Elle était bien là. Elle dormait d'un sommeil profond.

J'étais resté figé pendant quelques minutes à détailler ses traits fins et innocents et admirer sa beauté sublime, son teint doré, sa chevelure soyeuse et son visage angélique. Tout cela me remplissait d'une sensation de grande suffisance et de bien-être parfait.

En sortant d'une douche assez nonchalamment prolongée, j'avais mis de la musique. J'avais choisi un disque de son homonyme, la chanteuse libanaise, Fayrouz, que nous affectionnions tous les deux. Je ne voulais pas brusquer son réveil et rompre brutalement son sommeil si doux, si serein...

Nous primes le petit déjeuner que j'avais préparé pendant qu'elle dormait. Et puis, je l'avais aidé à laver la vaisselle. Et tandis qu'elle continuait à faire le ménage, je m'étais installé au salon pour lire les journaux et feuilleter les magazines achetés la veille. En vaquant, chacun de son côté, aux tâches traditionnellement dévolues à son sexe, nous avions l'impression de vivre une vie de couple amoureux et laborieux. Cela nous enchantait jusqu'à l'amusement.

Nous descendîmes ensuite à la plage. Nous nous étions baignés mais la foule compacte des baigneurs, ce jour de samedi, était d'une promiscuité telle que notre intimité étouffait. Nous avions alors vite regagné notre cher cabanon qui commençait à nous man-

quer. C'était alors, ayant reconquis le calme moelleux de cet isolement tant recherché, qu'elle m'avait ouvert le cofret secret de l'histoire de sa vie.

Je m'étais rendu compte que je savais très peu de choses sur Fayrouz. Je savais que son frère aîné vivait depuis longtemps en Italie, qu'elle était la cadette de trois filles et que son père était décédé lorsqu'elle avait à peine quatre ans...

Elle s'était laissé trainer par ses souvenirs visiblement douloureux et m'avait conté, d'une voix basse et mélancolique, le récit tragique de son histoire époustouflante.

Son père n'avait pas disparu de mort naturelle ou des suites d'une longue et grave maladie comme elle le laissait entendre. Elle n'était pas seulement orpheline du père mais s'était séparée dès l'âge de cinq ans de ses deux géniteurs à la fois. En effet, son défunt père, officier militaire de son état, était un ivrogne irresponsable qui délaissait son foyer et fréquentait les milieux des jeux et de la débauche.

Les scènes de ménage, les hurlements insoutenables de cet individu déchainé et les gémissements insupportables de sa mère, devenue hystérique par la force de la fréquence de ses forfaits conjugaux, avaient laissé des traces indélébiles dans la psychologie infantile de cet être si petit, si fragile et si démuné.

La situation matérielle du foyer se détériorait de jour en jour, de mois en mois. Le père était criblé de dettes et traqué à longueur de semaines par des créanciers outrés et exaspérés par des promesses et des engagements jamais honorés. Il arrivait souvent aux petits enfants, encore incapables de comprendre ce qui se passait, de dormir affamés et souffrant le martyr face à une mère constamment en pleurs.

Combien de fois, elle menaçait, lors de disputes dégénérées avec son vouyou de mari, qu'un beau jour, elle disparaîtrait à jamais de leur vie sans laisser de traces. Elle se ressaisissait aussitôt et enveloppait dans la douceur de ses bras ses quatre chatons en pleurant de ses larmes chaudes.

Il revenait souvent de ses longues soirées de jeux et de débauche, au petit matin, délabré, ivre mort. Et dès que la bonne femme ouvrait la bouche pour se plaindre ou lui rappeler ses responsabilités et les besoins de ses enfants et de son foyer, il se lançait dans ses colères démentielles et commençait à hurler en la battant et en détruisant tous les meubles qui se hasardaient encore devant ses yeux.

Les enfants se réveillaient toujours en sursaut sur le retentissement horrible de sa voix, terrifiés, épouvantés. Ils accouraient vers un coin de la cuisine où ils avaient l'habitude dans ces cas-là, de se recroqueviller pour se mettre à l'abri des coups et des pièces de meubles qui volaient en éclats à son passage.

(A suivre)

La Commission d'aide à la production des œuvres cinématographiques dévoile les projets admis à l'avance sur recettes

La Commission d'aide à la production des œuvres cinématographiques, qui a tenu sa première session du 27 mars au 1er avril, a dévoilé les projets de films admis à l'avance sur recettes au titre de la 1ère session de l'année 2023.

Lors de cette session, la Commission a examiné pour l'avance sur recettes (après production), un film de long métrage, un documentaire sur la culture, l'histoire et l'espace saharoui hassani et 4 films de courts métrages, indique un communiqué du Centre cinématographique marocain (CCM).

Il a été également procédé à l'examen pour l'avance sur recettes avant production de 22 projets de longs métrages, 2 projets de courts métrages, 3 projets de documentaires et 4 projets pour la contribution à l'écriture du scénario, ajoute le communiqué. Dans la catégorie des documentaires sur la culture, l'histoire et l'espace saharoui hassani, la Commission a examiné 36 projets candidats à l'avance sur recettes avant production, précise la même source.

Au terme de ses délibérations, la Commission a décidé d'accorder, dans la catégorie des films de fiction, une avance sur recettes (après production) d'un montant de 700.000 dirhams au long métrage intitulé "Habiba, un amour en confinement" présenté par la société "Plug-On Production" et réalisé par Hassan Benjeloun, d'après son propre scénario.

Par ailleurs, un montant de 150.000 DH est accordé au court métrage intitulé "En route", présenté par la société "Ma-Films" et réalisé par munir Mohamed Abbar, d'après le scénario de Younes Bouab, et un montant équivalent est accordé au court métrage intitulé "Moul Tifoune-Phone Breaker" présenté par la société "Caestus Films" et réalisé par Hamza Atifi, d'après son propre scénario. Aussi, la Commission a décidé d'octroyer un montant de 150.000 DH au court métrage intitulé "Palmer d'amour", présenté par la société "Plot Pictures" et réalisé par Hiba Chaari, d'après le scénario d'Abdellatif Najib.

De surcroît, un montant de 100.000 DH est accordé au court métrage intitulé "L'ombre de l'âme" présenté par la société "Matrice Media" réalisé par Hossein Al



Malki, d'après le scénario de Mohamed Lamoussi.

Dans la même catégorie, la Commission a décidé d'accorder une avance sur recettes (avant production) d'un montant de 4.300.000 DH au projet de film de long métrage intitulé "Un Amour à Dakhla", présenté par la société "Als Media" et qui sera réalisé par Khalid Brahimi, d'après le scénario d'Abdelilah Hamdouchi.

Un montant de 4.000.000 DH est accordé au projet de film de long métrage intitulé "Casablanca/Dakar", présenté par la société "Boulane O'byrne Production" et qui sera réalisé par Ahmed Boulane, d'après son propre scénario.

Le même montant est alloué au projet de film de long métrage intitulé "L'homme des signes", présenté par la société "Z Films" et qui sera réalisé par Zhor Fassi-Fihri, d'après son propre scénario.

De plus, un montant de 2.450.000 DH est accordé au projet de film de long métrage intitulé "Radia", présenté par la société "Yaz'Image" et qui sera réalisé par Khaoula Assabbab, d'après son propre scénario.

Un montant de 2.450.000 Dh sera également alloué au projet de film de long métrage intitulé "Aux Couleurs", présenté par la société "Ozz Films" et qui sera réalisé par Wadii Charrad, d'après le scénario

de Reda Ahmed El Achir et Wadii Charrad.

D'autre part, un montant de 800.000 DH est accordé au projet de film de documentaire intitulé "Les Mille et un Jour de Hajj Edmond", présenté par la société "Iris Prod" et qui sera réalisé par Simone Bitton, d'après son propre scénario.

De plus, 150.000 DH seront accordés au projet de film de court métrage intitulé "Rusty Life", présenté par la société "Cygnus Productions" et qui sera réalisé par Oujidane Khalid, d'après son propre scénario.

Par ailleurs, la Commission a décidé d'octroyer, à titre de contribution à la réécriture du scénario, un montant de 50.000 DH au projet de long métrage intitulé "Mauvais Temps", présenté par la société "Cygnus Productions" et qui sera réalisé par El Ghazouani Madane, d'après son propre scénario.

Un budget de 50.000 DH est, en outre, accordé au projet de long métrage intitulé "Chironomus Ou Karyan Saada", présenté par la société "Ounsa Media Film" et qui sera réalisé par Hicham El Jabbari, d'après le scénario d'Ahmed Med-fai.

Aussi, un montant de 50.000 DH est accordé au projet de long métrage intitulé "Les Enfants de nos Terres", présenté par

la société "New Generations Pictures" et qui sera réalisé par Ayoub Qanir, d'après le scénario d'Abdelilah Hamdouchi.

Par ailleurs, la Commission a décidé d'octroyer, à titre de contribution à l'écriture du scénario, un montant de 50.000 DH au projet de long métrage intitulé "The Shoemaker" présenté par la société "Ouarzazate Action", d'après le scénario de Tawfik Baba.

S'agissant des documentaires sur la culture, l'histoire et l'espace saharoui hassani, une avance sur recettes avant production d'un montant d'un million de dirhams est accordé au projet de documentaire intitulé, présenté par la société "Laayoune Pro" et qui sera réalisé par Younes Bouh-mala, d'après le scénario de Mohamed Mouloud El Ahmadi, souligne le communiqué, relevant qu'une avance sur recettes d'un montant d'un million de dirhams est accordée au projet de documentaire intitulé, présenté par la société "Zarmedia" et qui sera réalisé par Lotfi Ait Jaoui, d'après le scénario d'Ahmed Zergane.

Un million de dirhams est également alloué au projet de documentaire intitulé, présenté par la société "Plot Pictures" et qui sera réalisé par Zaynab Toubali, d'après le scénario de Moutouha Boullitha.

Le CCM fait savoir également qu'un montant de 950.000 DH est accordé au projet de documentaire intitulé, présenté par la société "Tires Production" et qui sera réalisé par Salem Ballal, d'après son propre scénario.

Aussi, un montant de 910.000 DH est accordé au projet de documentaire intitulé, présenté par la société "Media Prod" et qui sera réalisé par Fouad Souba, d'après le scénario de Moulid Ezzahir.

Par ailleurs, la Commission a décidé d'octroyer, à titre de contribution à la réécriture du scénario, un montant de 40.000 DH au projet de documentaire intitulé "Dalala", présenté par la société "7ème Art Production" et qui sera réalisé par Youssef Ait Mansour, d'après le scénario d'Abdelkader Atoufi.

Présidée par Bahaa Trabelsi, présidente de la Commission, cette session s'est déroulée en présence de Bouchra Bou-louiz, Sanae Ghouati, Jihane Bougrine, Saadia Attaoui, Latifa Moftaqir, Khadija Feddi, Hassan Chaoui, Abdelilah Abo-Awad, Maati Quandil et Said Zribaa.

Une troupe de Guelmim se qualifie pour le Prix Mohamed El Jem du théâtre des jeunes

La troupe Monaliza des arts de Guelmim s'est qualifiée pour le deuxième Festival national du théâtre des jeunes (11ème Prix Mohammed El Jem du Théâtre), qui aura lieu du 2 au 6 mai.

Les éliminatoires régionales du Prix, organisées durant trois jours à Tan-Tan par la direction provinciale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Com-

munication (secteur de la Jeunesse), en partenariat avec l'antenne régionale de l'Association des Amis de Mohamed El Jem pour le théâtre, ont mis en lice quatre troupes théâtrales représentant les quatre provinces de la région de Guelmim-Oued Noun (Guelmim, Sidi Ifni, Tan-Tan, Assa Zag).

Au terme de ces éliminatoires, la pièce de la troupe Monaliza des

arts de Guelmim va représenter la région de Guelmim-Oued Noun au Festival national du théâtre des jeunes.

Le directeur régional du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication à Guelmim-Oued Noun, Hussein Baj, a souligné l'importance de ces éliminatoires régionales du théâtre des jeunes qui visent à diffuser la culture du théâtre chez les jeunes

et à valoriser ce patrimoine artistique mondial, en particulier le théâtre des jeunes.

Il a relevé que le choix de la ville de Tan-Tan pour accueillir ces éliminatoires s'inscrit dans le cadre des activités éducatives et culturelles initiées par la direction régionale du secteur de la jeunesse.

De son côté, le directeur provincial du secteur de la jeunesse à

Tan-Tan, Brahim Khalil Ayloule, a déclaré à la MAP que l'objectif de l'organisation de ces éliminatoires régionales du théâtre des jeunes est de diffuser la culture du théâtre auprès des jeunes et d'éveiller leur créativité et leurs talents en vue de forger leur personnalité en présentant des représentations théâtrales qui abordent de manière objective des questions sociales.

Batoul Shimi

Le monde sous pression



Artiste-peintre et enseignante-chercheuse à l'École des Beaux-Arts de Tétouan, Batoul Shimi a déjà exposé dans différents lieux, dont Londres, les Emirats arabes unis, Paris, entre autres.

Intéressée par l'installation en matière d'art, elle cherche à travers ses sujets à transmettre ses préoccupations qui lui tiennent à cœur et qu'elle considère indubitablement inévitables si l'on souhaite vraiment vivre un monde meilleur. Entre autres thématiques, il y a bel et bien son souci pour le monde qu'elle croit être sous

pression.

Souvent, dans ses toiles, Batoul Shimi met en scène des objets comme la bouteille de gaz butane ou la cocotte-minute à l'intérieur desquelles on voit tracée la carte géographique du monde.

Si la première renvoie à la pression, il n'en demeure pas moins que la seconde fait allusion à la vitesse à laquelle le monde d'aujourd'hui est de plus en plus secoué. De par la pression et la vitesse, le monde est à bout de forces, il ne peut plus respirer !

Ainsi, l'homme devient la victime de ce dont il a été responsable, car c'est lui qui a créé un monde de plus en plus compliqué et complexe. Peut-être, pour retrouver l'équilibre du monde, fallait-il ralentir un peu la cadence ! L'humour, en plus, qui se dégage des toiles de Batoul Shimi, n'est pas sans être une bonne illustration de ses idées.

Rien qu'avec des objets simples et quotidiens, l'artiste a su à la fois parler du monde et faire parler le monde, si souffrant soit-il ! Il a suffi d'une bouteille de gaz butane et d'une cocotte-minute pour toucher à des questions d'ordre intellectuel.

En effet, Batoul Shimi est l'une de ces artistes qui nous apprennent que l'art visuel, la peinture en particulier, est à même d'exprimer les souffrances du monde. Ce dernier nous interpelle plus que jamais. Il réclame notre attention de manière à sauver le cosmos, en danger en ce moment.

Le monde est en péril du moment qu'il devient conditionné et contrôlé par des actes humains. Le micro devient macro ! Le risque est inévitable ! L'artiste nous en prévient !

C'est dire donc que, au centre de ce qu'expose l'artiste, à travers des signes (de simples images), il y a une préoccupation pour le sort de l'homme et du monde. Tout un univers signifiant se cache derrière les signes !

Par Alloui Najib

Bouillon de culture

Convention

Le directeur de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), Mohamed El Ferrane, et le secrétaire général de la Commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture, Jamal Eddine El Aloua, ont signé récemment une convention de coopération et de partenariat en vue de coordonner l'intervention des deux parties dans les domaines de la recherche et de la documentation ainsi que l'organisation de manifestations et d'activités culturelles conjointes.

Selon la BNRM, cette convention vise notamment à mobiliser les capacités de la Bibliothèque et du Comité en vue d'améliorer la qualité des collections documentaires de la Bibliothèque nationale en matière de livres et de périodiques, ainsi qu'à identifier les mesures les plus importantes qui doivent être prises pour assurer la compatibilité et la continuité dans le choix des titres appropriés pour les lecteurs et les utilisateurs.

Livre

L'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) organise vendredi une rencontre culturelle pour débattre du livre de Mustapha El Iraki intitulé "100 ans des droits de l'enfant dans le monde et au Maroc, histoires et parcours".

Initiée dans le cadre du Club du livre, la rencontre se déroulera à 16h au siège de l'organisation.

Mario, personnage de jeu vidéo devenu icône de la "pop culture"

Commencées dans les années 80, les aventures du plombier moustachu Mario ont donné lieu à de nombreuses déclinaisons, propulsant le personnage de jeu vidéo de Nintendo au rang d'icône de la "pop culture" mondiale, à l'affiche cette semaine d'un film d'animation.

Créé par Shigeru Miyamoto, Mario, petit plombier hyperactif à moustache coiffé d'une casquette rouge, est devenu l'un des personnages les plus connus de l'histoire du jeu vidéo, contribuant au succès mondial de l'éditeur japonais Nintendo, avec plus de 400 millions d'unités vendues pour la seule série "Super Mario Bros".

Apparu en 1981 comme le personnage de Jumpman dans le jeu "Donkey Kong", il a ensuite été renommé Mario, avant d'apparaître en 1985 dans le mythique "Super Mario Bros", l'un des premiers jeux au monde à permettre de se déplacer horizontalement dans un paysage en évolution.

"Mario Kart", "Mario Golf", "Mario Tennis", "Mario Strikers"... Le personnage a connu au fil des quatre dernières décennies de nombreuses aventures et adaptations, avec son frère Luigi et son ennemi Bowser, passant de la 2D à la 3D.

Face à l'essor du smartphone, Nintendo, longtemps réticent à laisser ses personnages s'aventurer hors des consoles traditionnelles, a aussi lancé plusieurs titres mobiles consacrés à son personnage fétiche comme "Super Mario Run" (2016) ou "Mario Kart

Tour" (2019). "C'est une idole de la pop culture que tout le monde connaît, (...) petits et grands enfants comme adultes. Le seul autre personnage de jeu vidéo encore plus connu est peut-être Pikachu", dit à l'AFP Morihiro Shighara, écrivain, journaliste spécialiste des jeux vidéo, et ancien gérant de salle d'arcade.

Le 21 août 2016, à la cérémonie de clôture des Jeux olympiques de Rio, Shinzo Abe, Premier ministre japonais de l'époque et représentant du pays hôte des prochains JO d'été, est apparu déguisé... en Mario.

La surprise fonctionne à merveille. "Je

voulais montrer au monde l'influence du Japon avec l'aide d'un personnage japonais", avait indiqué plus tard Shinzo Abe, assassiné en juillet. "Je n'étais pas sûr de la réaction du public mais j'ai reçu tellement d'applaudissements".

Signe de son "soft power" et de sa popularité au-delà des frontières nipponnes, le héros à la salopette rouge possède même une rue à son nom à Saragosse (Espagne): "l'Avenida Super Mario Bros".

Egérie des nostalgiques et autres fans de retrogaming, le premier "Super Mario Bros"

s'est vendu dans le monde à 40,24 millions d'exemplaires, à fin mars 2022, selon les chiffres de Nintendo.

En juillet 2021, une cartouche encore jamais débâllée de "Super Mario 64", sorti en 1996 sur la console Nintendo 64, a été vendue pour 1,56 million de dollars, un record pour un jeu vidéo selon la maison d'enchères américaine Heritage Auctions.

Exploiter ses héros au-delà des consoles, via des contrats de licence: le modèle économique à 360 degrés des géants du divertissement n'a pas échappé à Nintendo, qui ne s'est pas privé de développer sa marque sur tous les supports possibles.

Après avoir fait l'objet d'un premier film à Hollywood en 1993, avec un succès très limité, Mario retente sa chance sur grand écran cette semaine, en coproduction avec Illumination, le studio créateur des "Minions".

Joués avec le géant Lego, montres de luxe avec l'horloger Tag Heuer, sac à dos avec Eastpak... La marque "Mario" est même déclinée en parcs d'attractions.

Après Osaka en 2021 et Los Angeles en février, Nintendo prévoit d'ouvrir un troisième parc d'attractions "Super Mario World" à Orlando, en Floride, en partenariat avec Universal.

Parmi les attractions possibles: un jeu "Super Mario" grandeur nature où l'on saute pour amasser des pièces, ou encore un manège dédié au jeu de course "Mario Kart".



Mots flechés

SERVIE À LA FIN DU REPAS	TACT	COLLINE DE SABLE	NOTE CRIARD	PITON EN BLOC	HOMME TRÈS AFFECTÉ	LIMITE À FRANCHIR CHOISIR	NE VA PLUS AU CASINO
					POULIE INVERSÉE COUSIN		
DONNE LE CHOIX			ACHEVÉ VIEILLE CITÉ				
				CONJONCTION EN BOULE		FIN DE PARTIE	
FEMME CANON AGENT					CASSEUR DE ROC	MORCEAU D'ARN EN CRUE	
GROGNE		PLANCHER	EAU-DE-VIE PRONOM		RETENUE BERGE		INFLEXIBILITÉ
				SONDE			POSSÉSSIF
FAREÏL	COCO DRESSE				MALIN QUARTIER DE NÎMES	LETTRES DE SABATO	
			COURS D'EAU ÉPÉE		FORME D'ÊTRE DÉBARCADÈRE		
PIS		PINGRE	TRÈS MINCE			TISSU LÉGER	ABÎMA
			LIE QUARTIER DE BREST				
TYPE CARRÉ				ROULÉ		LETTRES D'ISOLI	
			PILE		LIBERT-AIRE		

Solution mots flechés d'hier

ELASTIC	C	TRINER DE PANDORA	NE	POSSÉ	TEMPS FROIDE	D	DE POULE	SPINÉ	RELOT EN COUCHE	V	POSSÉ	DE MAIN	S	ARTICLE DE FOND
SCHEFF POUVOIR	E	S	C	A	R	M	O	U	C	H	E			
ARTICLE DE FOND	L	A	LA CALETTE	D	I	E	U	EN BLANC	CASIS	EN PLAT	A	D		
VEINARD	V	E	I	N	A	R	D	PAR FUY	PAR LE BRUN	K	A	K	I	
QUARTIER DE PAVAN	B	N	PROFUS	E	U	I	E	AVOIR LE CULOT	ANNONCE UNE BOUTE	E	T			
ORTIE	O	R	T	I	E	S	O	R	G	H	O			
PLANT ÉBANE	E	B	A	H	I	E	S	BOUCHE	CONVOIS	EXEMPLE	DE	CARON	A	R
BOTE À LETTRES	E	O	N	E	O	N	I	NIQUE	PISE	N	I			
ÉCRIN	E	C	R	I	N	A	R	M	A	D	A			
SEASE	A	N	T	A	G	E	N	L						
PLAF	B	A	D	E	I	T	R	N						
CARTON	A	R	R	E	S	T	A	T	I	O	N			
INDUS	I	N	D	U	S	E	C	A	L	E	R			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Bouarba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarba

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Atika Redhi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halati
Hafid Bouzarrouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelouassat Wamach
Secrétariat
Assma Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Labyoune)
Abdelali Khalid
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Salhouan
Khali Benmourya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Anzir
Abdelkader
B.P. 2365 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Mouana El Youssefi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rita Ait Dahman
Silvan Zaher
Fatma Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/64

Site web:
www.libe.ma

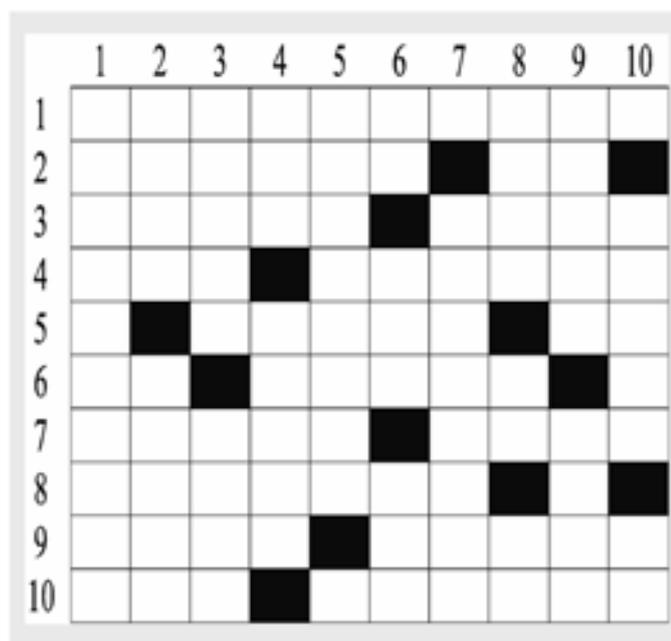
Journal Libération

Libération Maroc

الحرية
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

JEUX & LOISIRS

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1 Linguiste
 2 Avarice - Extrême
 3 Pâtie - Cardinal
 4 Boisson anglaise - Petite voie
 5 Chagrin - Ebriété
 6 Caché - Hôpital de Soedan
 7 Ripais - Gros de nez furent fatals à Giar
 8 Proscrire
 9 Grêle - Constellation
 10 Voir à Londres - Installe

VERTICALEMENT

- 1 Lupulinsales
 2 Appelle - Fagone
 3 Le Grand embaumé - Bout de pièce
 4 Dépôt - Base de calcul
 5 Très chère
 6 Défié - Page - Possessif
 7 Innomables
 8 Branche du celtique - Font le seul - Montre les dents
 9 Laitte - Crochet
 10 Sherry - En dedans

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		2	9	6	5	8		
	9		5	3				7
1	4							
4	1	7	6			2	8	
	6	9			2	7	1	5
							7	2
9				4	3			5
5	3	7	6		4			

Moyen

		5						1
6	7	1			5	4		
9				1				2
	4			7			6	9
			3		6			
8	5			2				3
5				6				4
		4	1			9	2	3
	1						6	

Difficile

6	7							
	8				7	3		
	3	2	9					
5		9	1	3	2		7	
9	3	4	6	2				1
			8	1		7		
	5	2				6		
						3	4	

Expert

	1		3	6				5
	9	7		1				
3			9					
4						3	5	
		9				2		
	2	1						4
				9				7
				2		6	4	
7		6	4				1	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
 la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	9	7	2	4	8	5	3	6
3	4	6	7	1	5	2	9	8
2	5	8	3	9	6	7	4	1
4	6	9	1	3	2	8	7	5
7	2	5	4	8	9	6	1	3
8	3	1	5	6	7	4	2	9
5	8	4	9	7	3	1	6	2
9	1	2	6	5	4	3	8	7
6	7	3	8	2	1	9	5	4

Moyen

6	9	5	7	8	2	4	1	3
3	4	8	5	1	6	9	2	7
2	1	7	3	9	4	8	5	6
1	2	3	6	7	9	5	4	8
5	8	9	4	2	3	7	6	1
7	6	4	8	5	1	2	3	9
8	7	2	1	6	5	3	9	4
9	3	1	2	4	8	6	7	5
4	5	6	9	3	7	1	8	2

Difficile

4	6	8	5	7	2	3	1	9
2	1	3	6	9	8	5	7	4
9	5	7	1	3	4	6	2	8
8	3	9	2	1	5	7	4	6
6	2	4	7	8	9	1	3	5
5	7	1	4	6	3	9	8	2
7	8	2	3	5	6	4	9	1
1	9	5	8	4	7	2	6	3
3	4	6	9	2	1	8	5	7

Expert

3	9	5	1	8	2	4	6	7
4	1	6	5	3	7	9	8	2
7	2	8	9	4	6	5	1	3
1	4	2	8	7	5	3	9	6
5	8	3	6	9	4	2	7	1
6	7	9	3	2	1	8	5	4
9	6	4	2	1	8	7	3	5
2	3	1	7	5	9	6	4	8
8	5	7	4	6	3	1	2	9

Recettes

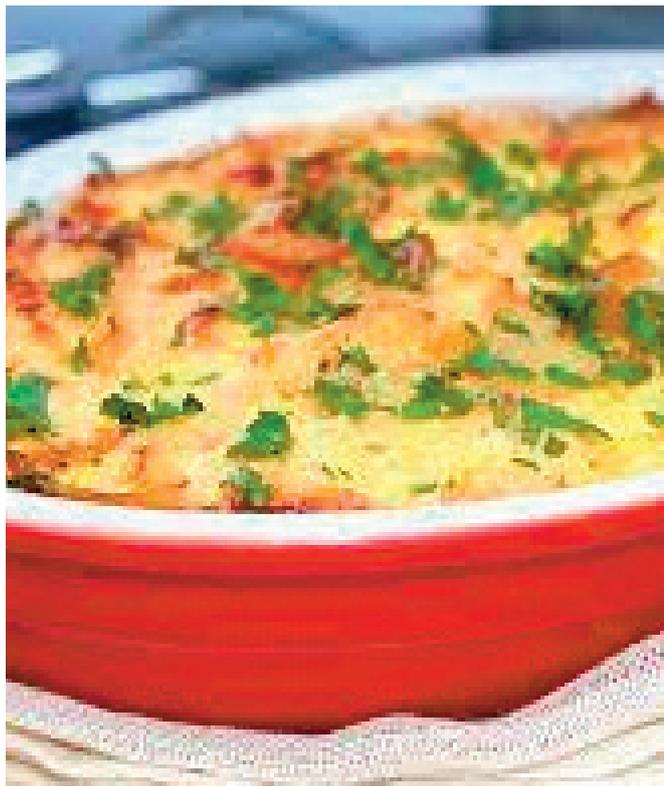
Gratin de poulet et pommes de terre

Ingrédients :

2 escalopes de poulet
3 pommes de terre
400 g de fromage mozzarella
2 c. à soupe de beurre
3 c. à soupe de lait
1/2 poivron jaune
1 oignon
Huile d'olive
Sel
Poivre
2 tomates pelées et râpées
1 c. à thé de paprika
Persil
Rondelles d'olives noires

Préparation:

Épluchez les pommes de terre et faire cuire à l'eau
Lorsque cuit, les écraser et ajouter sel, poivre, beurre et lait et mélanger le tout
Coupez des dés de fromage et ajoutez aux pommes de terre
Ajoutez le persil au reste
Mélangez le tout et réservez
Coupez les escalopes en petits morceaux et faire cuire dans une poêle avec l'huile d'olive
Ajoutez l'oignon émincé et ensuite le poivron coupé en lamelles
Ajouter le sel, poivre et paprika et bien mélanger
Laissez cuire un peu
Ajoutez les tomates râpées ainsi que les olives et faire cuire plusieurs minutes
Placez ces mélanges dans le fond d'un plat à gratin recouvert des pommes de terres pelés
Faire cuire au four à 350 F pendant 10 minutes



Brochettes de kefta



Ingrédients :

500 gr de viande hachée
1 oignon râpé finement
4 c-à-soupe de coriandre et persil ciselés finement
1 c-à-c de menthe ciselée
1 c-à-c de cumin
1 c-à-c de coriandre en poudre
1/2 c-à-c de piment doux (Paprika)
Sel et poivre

Préparation :

Placer la viande hachée dans une grande assiette creuse.
Ajouter au centre l'oignon haché, coriandre et/ou persil.
Ajouter les épices (cumin, coriandre en poudre, sel, poivre et paprika)
Mélanger bien le tout.
Mouiller légèrement les mains, prendre une boule de viande hachée, la rouler entre les mains afin d'en faire un long boudin. Passer la kefta dans le pic à brochette. Faire la même chose avec le reste de viande hachée.
Placer au frais quelques minutes le temps de chauffer le barbecue ou la poêle.
Faire griller les keftas de chaque côté.
Servir avec une bonne salade, ou avec du pain pita et une sauce au yaourt et menthe

ROYAUME DU MAROC
C.C.T.D. BEN BOUZEZ
CHU
وزارة الصحة
مركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd

**AVIS DE VENTE
N° 1/2023/CCTD**

Le 03 Mai 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la Direction du Centre de Consultations et de Traitements de Casablanca à rue Abou Alaï Zahr Casablanca à LA VENTE DU MATERIEL REFORME DU C.C.T.D (lot unique).

Le dossier de la vente peut être retiré auprès du Service des Approvisionnements et Affaires Générales du Centre de Consultations et de Traitements de Casablanca.

Il est prévu une visite des lieux au C.C.T.D. le 12 Avril 2023 à 10 heures.

Cette visite sera sanctionnée par un Procès-Verbal signé et cacheté par les concurrents et par le Chef de Service des Approvisionnements et des Affaires Générales. Les concurrents doivent se présenter deux jours ouvrables avant la séance d'ouverture des plis pour récupérer l'attestation de visite du Matériel.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Approvisionnements et Affaires Générales du Centre de Consultations et de Traitements Dentaires de Casablanca, sis à rue Abou Alaï Zahr Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Secrétariat de la Directrice du Centre de Consultations et de Traitements Dentaires de Casablanca à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission de vente au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 2339/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2023

Le : 02/05/2023 à 10h, il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIERES A LA CT HILALA RELIANTS :
-1/ RP 1900 AU DOUARS AIT OUAAL ET TANGUERT OUSSAYAD SUR 1.52 KM
- 2/RR 105 AU DOUAR IHNKASS SUR 2.50 KM- PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA. (P.R.D.T.S.2023).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 70.000,00dhs (soixante dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Million Soixante et Onze Mille Deux Cent Trente Deux Dirhams, 00 CTS (3 071 232.00 DHS) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 , 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics
Les concurrents sont obligés de présenter leurs offres par voie électronique selon la prestation de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2341/PA

مملكة المغربية
وزارة الداخلية
محافظة ختوكا ايت باها
السلطة العامة للمحريات
مجلس جهة الدار البيضاء

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
لولوج درجت :
مساعد تقني من الدرجة الممتازة
ومساعد تقني من الدرجة الأولى
و مساعد إداري من الدرجة الأولى
برسم سنة 2023

بإذن رئيس مجلس جهة الدار البيضاء سمكت عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2023 وذلك يوم 06 ماي 2023 على الساعة التاسعة صباحا لفائدة موظفي الجماعة الذين لم يسوا على الأقل 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة العالية وذلك لولوج مختلف الدرجات أسفله وفق ما هو مبين في الجدول الآتي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط المشاركة	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	عدد المناصب المتوفرة بشملها	آخر أجل لإيداع طلبات الترشح
مساعد تقني من الدرجة الأولى	مساعد تقني من الدرجة الممتازة	يشترك في الامتحان الموظفون المترشحون المتوفرون على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 2023/05/06	بشار في الامتحان جامعة محمد السادس برزاز الربيع دائرة لفسية تكتة (بغاية الابداعات) 2023/04/27	01	يجب ان تودع طلبات الترشح كدر مضمونة المورد البشرية لجماعة سمكت موجهة إلى السيد الرئيس في أجل القصد يوم 2023/04/27
مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى			01	
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى			01	

N° 2340/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/FDR/2023

Le : 02/05/2023 à 12 h ; il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Construction de la liaison routière reliant Oued Aouerga à Zaouite Sherefa Assghrkis sur environ 3 Km à la CT Ait Mzal, 1 ÈRE TRANCHE : DU PQ 57 AU PQ 308 ENVIRON 2.24KM Province de Chtouka Ait Beha(P.R.D.T.S.2023)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50000,00dhs (Cinquante Mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Six Cent Trente Mille Quatre Cent Dix Dirhams, 00CTS (2 630 410,00DHS)TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 , 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics
Les concurrents sont obligés de présenter leurs offres par voie électronique selon la prestation de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	4	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2342/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région
Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur
offres de prix :

AOO N°	Objet	Date d'ouverture des plis	Caution prévisionnelle	Estimation En DHS	Conditions requises
EL/REG/REG/2023-01	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement de siège de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation région Draa-Tafilalet à la CT Errachidia province Er-Rachidia	09/05/2023 À 10h00	3 000,00	199 920,00 Cent quatre-vingt dix neuf mille neuf cent vingt.	D04-D15-D16
EL/REG/REG/2023-02	Contrôle et optimisation des études techniques et suivi des travaux d'aménagement de siège de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation région Draa-Tafilalet à la CT Errachidia Province Errachidia.	09/05/2023 À 11h00		49 920,00 Quarante neuf mille neuf cent vingt.	D23
EL/LAB/REG/2023-03	Contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux d'aménagement de siège de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation région Draa-Tafilalet à la CT Errachidia province Er-Rachidia	09/05/2023 À 12h00		70 000,00 Septante dix mille quatre-vingt.	Activité : EG- Qualification : EG.1 Catégorie : 3 Activité : CQ- Qualification : CQ.1-CQ.9 Catégorie : 4

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit les envois, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les dépôts, contre récépissé au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- ✓ Soit les envois électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'annexe n° 1980-21 du 14/12/2022.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2343/PA

Avis de concours

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement de six techniciens 3^{ème} grade (06) le 14 mai 2023 dans la spécialité suivante :

Techniques de Secrétariat de Direction 06 Postes

Les candidatures doivent être déposées **obligatoirement** sur la plateforme e-concours avant le **01 mai 2023**, via le lien :

<https://leconcours.univhac.ma/>

25% des postes ouverts au concours selon la réglementation en vigueur, sera appliquée en faveur des personnes ayant la qualité de résistants, de pupilles de la Nation, d'anciens militaires, d'anciens combattants et aussi pour la part des postes en faveur des candidats ayant la carte de « Personne en situation d'handicap » remplissant les conditions requises.

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 18 ans à 40 ans au plus, cette dernière limite d'âge pourra être prolongée d'une durée égale à celle des services antérieurs valable pour la retraite sans toutefois dépasser 45 ans et titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé délivré par l'une des institutions de la formation professionnelle ou de tout diplôme reconnu équivalent conformément à la réglementation en vigueur.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande manuscrite signée comportant le nom et prénom du candidat, son adresse ainsi que son téléphone et son adresse électronique.
- Un C.V.
- Une copie légalisée du diplôme demandé.
- Une copie légalisée de la CIN.
- Un extrait d'acte de naissance de date récente.
- Autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires.

La liste des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites et orales sera publiée sur le site web : www.emploi-public.ma et sur le site web de la faculté : www.fmpc.ac.ma

N° 2346/PA

Avis de concours

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement de sept administrateurs 2^{ème} grade (07) le 14 mai 2023 dans les spécialités suivantes :

Administration et communication	02 Postes
Gestion des Ressources Humaines	01 Poste
Management de la qualité	01 Postes
Gestion	01 Poste
Droit Privé arabe	01 Poste
Audit et contrôle de gestion	01 Poste

Les candidatures doivent être déposées **obligatoirement** sur la plateforme e-concours avant le **01 mai 2023**, via le lien :

<https://leconcours.univhac.ma/>

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 18 ans à 45 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et titulaires d'un diplôme d'études supérieures approfondies, ou diplôme d'étude supérieures spécialisées ou master ou master spécialisé ou de tout diplôme reconnu équivalent conformément à la réglementation en vigueur.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande manuscrite signée comportant le nom et prénom du candidat, son adresse ainsi que son téléphone et son adresse électronique.
- Un C.V.
- Une copie légalisée du diplôme demandé.
- Une copie légalisée de la CIN.
- Un extrait d'acte de naissance de date récente.
- Autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires.

La liste des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites et orales sera publiée sur le site web : www.emploi-public.ma et sur le site web de la faculté : www.fmpc.ac.ma

N° 2344/PA

Avis de concours

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement de dix-sept administrateurs 3^{ème} grade (17) le 14 mai 2023 dans les spécialités suivantes :

Chimie	03 Postes
Biologie	06 Postes
Techniques agricoles	02 Postes
Management logistique	01 Poste
Economie et gestion d'entreprise	01 Poste
Gestion	01 Poste
Maintenance Biomédicale	02 Postes
Bâtiments travaux publics	01 Poste

Les candidatures doivent être déposées **obligatoirement** sur la plateforme e-concours avant le **01 mai 2023**, via le lien :

<https://leconcours.univhac.ma/>

25 % des postes ouverts au concours selon la réglementation en vigueur, sera appliquée en faveur des personnes ayant la qualité de résistants, de pupilles de la Nation, d'ancien militaires, d'anciens combattants et aussi pour la part des postes en faveur des candidats ayant la carte de « Personne en situation de handicap » remplissant les conditions requises.

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 18 ans à 45 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et titulaires d'un licence ou licence fondamentale ou licence professionnelle délivrées par les établissements universitaires ou Instituts ou écoles nationales ou de tout diplôme reconnu équivalent conformément à la réglementation en vigueur.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande manuscrite signée comportant les noms et prénoms du candidat, son adresse ainsi que son téléphone et son adresse électronique.
- Un C.V.
- Une copie légalisée du diplôme demandé.
- Une copie légalisée de la CIN.
- Un extrait d'acte de naissance de date récente.
- Autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires.

La liste des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites et orales sera publiée sur le site web : www.emploi-public.ma et sur le site web de la faculté : www.fmpc.ac.ma

N° 2345/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT

Le 3/5/2023, il sera procédé dans les bureaux du secrétaire général de la Province d'El Kelaa des Sraghna (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre sur offres de prix :

• 12/2023/INDH A 12 H

Travaux de construction des murs de clôture pour des unités préscolaires relevant à la province d'El Kelaa des Sraghna.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14 000.00 dhs (Quatorze Mille Dirhams).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 921 600.00 DHS (Neuf Cent Vingt Un Mille Six Cent Dirhams).

Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des mar-

chés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El Kelaa des Sraghna.

-Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El Kelaa des Sraghna.

-Soit les remettre au président de la commission de l'appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2349/PA

Royaume du Maroc



الوكالة الوطنية للموانئ
Agence Nationale des Ports

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JOUF LASPAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
02/A00/D0P1/ANP/2023

AVIS RECTIFICATIF

Il est à porter à la connaissance des intéressés ayant eu l'honneur de recevoir le dossier de l'appel d'offres N°

02/A00/D0P1/ANP/2023

: INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMUNISATIONS DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA (PORTS DE : JOUF LASPAR ET EL JADIDA) POUR LES ANNEES 2023 A 2025

qu'une modification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* Le numéro de l'appel d'offres est

02/A00/D0P1/ANP/2023

au lieu de

02/A00/D0P1/ANP/2022

* La date de la clôture des offres est fixée au date du :

17/04/2023

à 15h00

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Laspar) de la Direction Régionale des Ports de Jorf Laspar - Bureau des Marchés - au lieu de : Bureau de l'Agence - El Jadida - Tél. 05 23 38 91 80 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

LE DIRECTEUR REGIONAL DES PORTS D'EL JADIDA ET DIRECTION DU PORT DE JOUF LASPAR



MORABEHADISSON

Agence Nationale des Ports - Direction Régionale des Ports d'El Jadida et Direction du Port de Jorf Laspar
Km 22, route oualidia, BP 5182, El Jadida (Poste principale)
TEL : 05 23 38 91 80 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31

N° 2350/PA

Royaume du Maroc
Université Mohammed V de Rabat
Faculté des Sciences de l'Éducation



المملكة المغربية
جامعة محمد الخامس بالرباط
كلية علوم التربية

Avis de concours de recrutement

La Faculté des Sciences de l'Éducation, organise un concours de recrutement d'un technicien 3ème grade session du 14/05/2023, (01 poste) dans la spécialité suivante : Techniques de développement informatique.

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine âgés de 18 ans et 40 ans au plus au 1er janvier de l'année en cours, la limite d'âge supérieure pouvant être prorogée d'une durée équivalente à la période de service régulier ou pouvant être corrigée pour la retraite sans dépasser 45 ans, titulaires obligatoires, lors de leur candidature, d'un diplôme technique spécialisé délivré par l'un des établissements de formation professionnelle moderne, ou tout autre diplôme reconnu en équivalence conformément aux prescriptions légales en vigueur, dans la spécialisation mentionnée ci-dessus.

Les candidats (es) intéressés (es) doivent s'inscrire avant le 01/05/2023 sur le lien électronique suivant : <http://e-concours.um5.ac.ma/>

Ce concours comprend les épreuves suivantes :

Epreuve écrite et orale	Durée	Coefficient
Epreuve écrite générale : Portant sur les divers sujets d'ordre juridiques, économiques, administratifs, sociaux ou humanitaires ou scientifiques	3 heures	4
Epreuve écrite spéciale : Portant sur les attributions de l'administration concernée ou questions liées aux spécialités demandées ou fonctions à exercer.	3 heures	6
Epreuve orale : Évaluation du candidat par un jury sur les différents domaines pour juger ses capacités à exercer les fonctions liées au grade mis en compétition.	Entre 15 et 30 minutes	3

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer leurs dossiers auprès du service des affaires administratives de la Faculté des Sciences de l'Éducation : Boulevard Mohammed Ben Abdellah Regragui, Madinat Al Irfaa BP 6211 - Rabat, et ce avant l'épreuve orale.

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Demande adressée à Monsieur le Doyen de la faculté;
- Curriculum Vitae (C.V.);
- Copie du diplôme de technicien spécialisé ou équivalent;
- Copie de la carte d'identité nationale;
- Autorisation de participation au concours pour les fonctionnaires;
- Extrait d'acte de naissance récent (3 derniers mois);
- Déclaration sur l'honneur pour l'exactitude des données personnelles.



La liste des candidats admis et justifiant les conditions réglementaires requises sera publiée sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma et sur le site de la Faculté www.fsc.um5.ac.ma. Cette liste sera considérée comme une convocation pour passer ce concours.

تلفظ علوم التربية: شارع محمد بن عبد الله الركابي مدينة العرائش ص.ب: 6211 - الرباط - الهاتف: 05 23 38 91 80 / 05 23 34 54 31
Faculté des Sciences de l'Éducation - Boulevard Mohammed Ben Abdellah Regragui - Madinat Al Irfaa - B.P. 6211 Rabat
Tel : 05 23 38 91 80 / 05 23 34 54 31 - Fax : 05 23 34 54 31

N° 2347/PA

Royaume du Maroc
Université Mohammed V de Rabat
Faculté des Sciences de l'Éducation



المملكة المغربية
جامعة محمد الخامس بالرباط
كلية علوم التربية

Avis de concours de recrutement

La Faculté des Sciences de l'Éducation de Rabat organise un concours de recrutement d'un administrateur 2ème grade (01 poste), session du 14/05/2023 dans la spécialité suivante : Sciences économiques et gestion.

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine âgés de 18 ans et 45 ans au plus au 1er janvier de l'année en cours, et titulaires, impérativement au moment de leur candidature, d'un DESA, DESS, Master ou Master spécialisé ou tout diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions des prescriptions légales en vigueur, dans la spécialisation mentionnée ci-dessus.

Les candidats (es) intéressés (es) doivent s'inscrire avant le 01/05/2023 sur le lien électronique suivant : <http://e-concours.um5.ac.ma/>

Ce concours comprend les épreuves suivantes :

Epreuve écrite et orale	Durée	Coefficient
Epreuve écrite générale : Portant sur les divers sujets d'ordre juridiques, économiques, administratifs, sociaux, humanitaires ou scientifiques, à condition que la rédaction soit faite en arabe ou en français au choix.	3h	2
Epreuve écrite spéciale : Portant sur les attributions de l'administration concernée, questions liées aux spécialités demandées ou fonctions à exercer.	3h	3
Epreuve orale : Évaluation du candidat par un jury sur les différents domaines pour juger ses capacités à exercer les fonctions liées au grade mis en compétition.	Entre 15 et 30 minutes	3

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer leurs dossiers auprès du service des affaires administratives de la Faculté des Sciences de l'Éducation : Boulevard Mohammed Ben Abdellah Regragui, Madinat Al Irfaa BP 6211 - Rabat, et ce avant l'épreuve orale.

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Demande adressée à Monsieur le Doyen de la faculté;
- Curriculum Vitae (C.V.);
- Copie du diplôme ou équivalent;
- Copie de la carte d'identité nationale;
- Autorisation de participation au concours pour les fonctionnaires;
- Extrait d'acte de naissance récent (3 derniers mois);
- Déclaration sur l'honneur pour l'exactitude des données personnelles.



La liste des candidats admis et justifiant les conditions réglementaires requises sera publiée sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma et sur le site de l'université www.fsc.um5.ac.ma. Cette liste sera considérée comme une convocation pour passer ce concours.

تلفظ علوم التربية: شارع محمد بن عبد الله الركابي مدينة العرائش ص.ب: 6211 - الرباط - الهاتف: 05 23 38 91 80 / 05 23 34 54 31
Faculté des Sciences de l'Éducation - Boulevard Mohammed Ben Abdellah Regragui - Madinat Al Irfaa - B.P. 6211 Rabat
Tel : 05 23 38 91 80 / 05 23 34 54 31 - Fax : 05 23 34 54 31

N° 2348/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 23AOM/SNRT/2023
Le 16/05/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Yousséf Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : La fourniture et la mise en service de systèmes complets pour la transmission et la réception RF des caméras pour les besoins de la production mobile de la SNRT.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 15/05/2023 à 16 Heures, délai de rigueur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétaire de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pnmp/>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 64 300,00Dhs

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 4 288 908,00DHS TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2352/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHÉS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 02/2023

Le 03 Mai 2023 à 11:00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Frais d'inhumation

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Seize Mille Huit Cent Vingt Dirhams TTC. (296.820,00 DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit l'envoyer par courrier électronique (soumission électronique)

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2353/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 19/2023/HZ (SEANCE PUBLIQUE)
Le 04/05/2023 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales

Contrôle Topographique des Travaux de construction du corps de chaussée, traitement de l'environnement et réparation des dégâts de crue de la RP 2036 entre PK 22-000 et PK 30-000 sur 5,16 km-Province d'Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

<http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux Mille Dirhams (2 000,00) Dhs.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent seize mille quatre cent quatre-vingt-seize dirhams 0 centime TTC (116 496,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit déposer leurs plis et

offre par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de consultation.

N° 2354/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 20/2023/HZ (SEANCE PUBLIQUE)
Le 04/05/2023 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al

Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales

Contrôle extérieur topographique des travaux d'élargissement, de Renforcement et Traitement de l'environnement de la RP2024 entre PK 0+000 et PK 10+000-Province d'Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2 500,00) Dhs.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-cinq mille sept cent vingt dirhams 0 centime TTC (165 720,00Dhs).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de consultation.

N° 2355/PA

Royaume du Maroc



الوكالة الوطنية للموانئ
Morocco National Ports Agency

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
06/AOO/DRPJ/ANP/2023

SEANCE PUBLIQUE

Le 02/05/2023 à 15H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) au km 22 route de Oualidia (Jorf Lasfar - El Jadida) à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

EVALUATION DE L'IMPACT DES FRANCHISSEMENTS AU NIVEAU DE LA JETÉE PRINCIPALE DU PORT DE JORF LASFAR ET ETUDE TECHNIQUE DE LA SOLUTION RETENUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-Bureau des marchés, au km 22, route de Oualidia- El Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 09 Mai 2014. Except les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **9 000,00 NEUF MILLE DIRHAMS**
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **636 000,00 TTC**
SIX CENT TRENTÉ SIX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXE COMPRISSE

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement Except les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) au km 22 route de Oualidia (Jorf Lasfar - El Jadida).

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar.

• Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **17/04/2023 à 15H00** à la Direction du Port de Jorf Lasfar

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10, 11 et 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les marchés marocains :

Une copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études délivré par le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique.

Agreement: 0-7

Pour les marchés non installés au Maroc :

Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DES PORTS D'EL JADIDA ET
DIRECTEUR DU PORT DE JORF LASFAR

MOHAMMED HERROU



Agence Nationale des Ports - Direction Régionale des Ports d'El Jadida et Direction du Port de Jorf Lasfar
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)
Tél : 05 23 38 91 80 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 54 54 31

N° 2351/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° : 13/2023/REZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 03/05/2023 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Plan de campagne 2023 : Travaux d'entretien coordonné en enrobé bitumineux à chaud de la RP2009 du PK 21+500 au PK 25+500 -Province d'Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés PUBLICS <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Quarante Mille Dirhams (40 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions huit cent cinquante-huit mille quatre cent douze dirhams 0 centime TTC (2 858 412,00 Dhs).**

Le contenu, des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	4	B6 : Assises traitées et enrobés à chaud B5 : Assises non traitées et enduits superficiels

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 2356/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° : 14/2023/REZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 03/05/2023 à 10h00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Contrôle de la qualité des travaux d'entretien coordonné en enrobé bitumineux à chaud de la RP2009 du PK 21+500 au PK 25+500 sur 4 km -PROVINCE D'AL HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Vingt Mille Quatre Cent Soixante Deux Dirhams00 centime TTC (20 472,000ds).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit pour laboratoires installés au Maroc

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	4	CQ.4 : Contrôle des travaux de chaussée bitumineuses type1 a base de mélange hydrocarboné courant (GE, EB GBB) CQ.16 : contrôle de la qualité de signalisation horizontale routière

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 2357/PA



إعلان عن البرنامج التوعوي لسنة 2023

بناء على المادة 14 من مرسوم الصفاة العمومية رقم 12-2-349 بتاريخ 08 جمادى الأولى 1434 (20 مارس 2023)، يعلن رئيس المجلس الجماعي لحاجعة اططوس الى العموم ان طيات العروض التي تقدر الحجاعة الاعلان عنها خلال السنة المالية 2023 في الجرائد الوطنية واليومية الالكترونية للصفاة ستكون حسب البرنامج التوعوي المنص له:

صفاة الاعلان:

الفترة الزمنية لسنر الاعلان	طريقة ابرام الصفاة	مكان التنفيذ	طبيعة الاعلان
2023	طلب عروض مفتوح	مركز اططوس	انفصال الصرف الصحي بمركز اططوس النضر الساسي
2023	طلب عروض مفتوح	حجاعة اططوس	انفصال بناء المصارف والمخاطر بحجاعة اططوس
2023	طلب عروض مفتوح	حجاعة اططوس	انفصال بناء طلمب لكرة القدم

صفاة التوريدات:

الفترة الزمنية لسنر الاعلان	طريقة ابرام الصفاة	مكان التنفيذ	طبيعة الاعلان
2023	طلب عروض مفتوح	حجاعة اططوس	شراء مواد البناء

صفاة التجديد:

الفترة الزمنية لسنر الاعلان	طريقة ابرام الصفاة	مكان التنفيذ	طبيعة الاعلان
2023	طلب عروض مفتوح	حجاعة اططوس	وضع اليد العامة لأجل جمع النفايات المنزلية والنمالة وانفصال النفايات
2023	طلب عروض مفتوح	حجاعة اططوس	الدراسة الفنية لإعادة تأهيل الاحياء الناقصة الجهد

N° 2359/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES SAÛS ET FORÊTS

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° : 18/2023/REZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 04/05/2023 à 10h00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural
Contrôle de la qualité des Travaux de construction du corps de chaussée, traitement de l'environnement et réparation des dégâts de crue de la RP 2036 entre PK 22+000 et PK 30+000 sur 5,16 km -Province d'Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Deux Mille (2000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent quarante-six mille cinquante-deux dirhams 0 centime TTC (146 052,000ds).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tabannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit pour laboratoires installés au Maroc

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	3	CQ.3 : Contrôle des travaux de terrassement et chaussée avec couche de roulement en revêtement superficiel CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages courants

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 2358/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القيم برشد
جماعة سيدي رحال الشاطي
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

ستنظم جماعة سيدي رحال الشاطي يوم 30 أبريل 2023 على الساعة العاشرة صباحا بمقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى .
يحدد عدد المناصب الممتحن بشأنها في : منصب واحد
يقترح هذا الامتحان في وجه الموظفين المرشحين في درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية الذين قضوا 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.
ترسل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة.
ويعتبر يوم 26 أبريل 2023 آخر أجل لإيداع طلب المشاركة.
ويشتمل الامتحان على اختبار كتابي واختبار شفوي .

N° 2362/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القيم برشد
جماعة سيدي رحال الشاطي
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

ستنظم جماعة سيدي رحال الشاطي يوم 30 أبريل 2023 على الساعة العاشرة صباحا بمقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى .
يحدد عدد المناصب الممتحن بشأنها في : منصب واحد
يقترح هذا الامتحان في وجه الموظفين المرشحين في مساعد إداري من الدرجة الثالثة الذين قضوا 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.
ترسل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة.
ويعتبر يوم 26 أبريل 2023 آخر أجل لإيداع طلب المشاركة.
ويشتمل الامتحان على اختبار كتابي واختبار شفوي .

N° 2363/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 20/2023/INDH/PAZ

Le 02 Mai 2023 à 10 heures : il sera procédé, dans le bureau de monsieur le secrétaire général de la province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour Etude Géotechnique, Suivi et Contrôle de qualité des travaux pour :

- construction Dar Talba à la C.T Ali Bouvel, Province d'Azilal
- construction Dar Talba et Talba à C.T Tamda Noumerci, Province d'Azilal
- construction Dar Talba à C.T Bou, Province d'Azilal
- construction Dar Talba à C.T Bri Hassan, Province d'Azilal
- construction Dar Talba à c.I Ali Ouakab, Province Azilal
- construction Dar Talba à c.I Tilougoule, Province Azilal
- construction Dar Talba à c.I Ouassoula, Province Azilal
- construction Dar Talba à c.I Sid Boukhtiel, Province Azilal
- construction Dar Talba à c.I Ali Oumdis, Province Azilal
- construction Dar Talba à c.I Ali M'Hamid, Province Azilal
- construction Dar Talba à C.T Ali Tamil, Province Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dhams, 00 Ch (5.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quarante mille quarante huit dhams, 00 Ch (240.048,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jouradal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique il doit comprendre : une copie légalisée des certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités :

Activité	Qualification	Catégorie
CG	CG.1	3
EG	EG.1	4

N° 2360/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 27/2023/INDH/PAZ

Le 02 Mai 2023 à 12 heures : il sera procédé, dans le bureau de monsieur le secrétaire général de la province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Etude Géotechnique, Suivi et Contrôle de qualité des travaux pour :

- Construction de Dar Al Oumouma à la C.I ZaouitAhansal, Province d'Azilal.
- Construction de Dar Al Oumouma à la C.I Tilougoule, Province d'Azilal.
- Construction d'un centre pour les personnes en situation de l'Handicap à la C.I Brikyot, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille six cent dhams, 00 Ch (1.600,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre vingt quatre mille six cent dhams, 00 Ch (84.400,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jouradal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique il doit comprendre : une copie légalisée des certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités :

Activité	Qualification	Catégorie
CG	CG.1	4
EG	EG.1	4

N° 2361/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 26/2023/INDH/PAZ
 Le 02 Mai 2023 à 11 heures ; il sera procédé, dans le bureau de monsieur le secrétaire général de la province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Le contrôle technique, l'optimisation des études techniques et le contrôle et suivi des travaux pour construction :

- Construction de Dar Al Oumouma à la C.T Zaouit-Ahansal, Province d'Azilal.
- Construction de Dar Al Oumouma à la C.T Tillouguite, Province d'Azilal.
- Construction d'un centre pour les personnes en situation de l'Handicap à la C.T BeniAyat, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille six cent dirhams, 00 Cts (1.600,00 DH)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre vingt quatre mille six cent dirhams, 00 Cts (84.600,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2365/PA

ROYAUM DE MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MDIQ-FNIDAQ
COMMUNE DE MARTIL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE BUDGET ET MARCHES
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° :05/2023
 Le : 28/04/2023 à (12) midi, il sera procédé dans le bureau du président de la

Commune de Martil à AVMIY EI HASSAN MARTIL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : A.O.O. N° 05/2023-ACHAT DES PESTICIDES ET INSECTICIDES

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Commune de Martil, AV MIY EI HASSAN MARTIL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (15.000,00 DH). Quinze mille dirhams.
- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (653.040,0) TTC Six cent cinquante-trois mille quarante dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Av.miy El Hassan Martil.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

- Les échantillons devront se déposer au bureau d'hygiène le 27-04-2023 avant 14 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 2377/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.

Dissolution anticipée = SALAMOUN EVENEMENT = SARL AU AU CAPITAL DE 100.000,00 DH

SIÈGE SOCIAL : N°742 HAY RIAD BOUZNKA, RC : 4335

Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 13/03/2023, il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société = SALAMOUN EVENEMENT = SARL AU et sa mise en liquidation ;
- L'associé unique a nommé comme liquidateurs Mr. RACHID DOGHMI et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé à N°742 HAY RIAD BOUZNKA.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de 1ER INSTANCE DE BENSILMANE, le

29/03/2023 sous le n°146 .
N° 2378/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/03/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "HANO- VRE PROMO " S.A.R.L.

Siège Social : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Les associés :

- Mr. ABDELMAJID CHATBI, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.
- Mr. EL HAJ FARIH, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

Objet : - PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDELMAJID CHATBI ET Mr. EL HAJ FARIH

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 863888 RC N° 577145.

N° 2379/PA

OZONWELL SARL au capital de 100.000,00 MAD

Siège social : Ouaha Ilot B magasin N°82 Badhkou Casablanca

Registre du Commerce n° 551 501

Aux termes de la délibération de l'AGE du 08/évrier/2023, les associés de la société dénommée = OZONWELL = SARL au capital de 100.000,00 MAD et dont le siège social est fixé à Casablanca - Ouaha Ilot B magasin N°82 Badhkou Casablanca, centramentement décidé :

- 1) D'approuver la cession des parts sociales décidée par M. Mounir OUHADDACH en faveur de M. Ahmed BAADDI et M. Hassan BAADDI.
- 2) De modifier en conséquence l'article 06 et 07 et mis à jour des statuts de la société ;
- 3) De refondre et d'approuver les statuts de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Casablanca, le 20/03/2023, sous le N°863382.

N° 2380/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé et de la Protection sociale
 Direction Régionale Tanger-Tétouan- Al Hoceima
 DELEGATION PROVINCIALE DE CHEFCHAOUEN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 06/2023
 Du 03/05/2023

Le Mercredi 03 mai 2023 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la délégation du Ministère de la Santé à la province de CHEFCHAOUEN, sis Avenue Moulay Driss CHEFCHAOUEN, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : FOURNITURE ET INSTALLATION DU « MATERIEL

MEDICO-TECHNIQUE = DESTINEES AU CDTMR, CSU AEN HAOUZI ET DR KHZANA ET GHAROUZIME RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIAL CHEFCHAOUEN

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la province de CHEFCHAOUEN - Avenue Moulay Driss CHEFCHAOUEN, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

-Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (17 800,00DH) Dix Sept Mille Huit Cent Dirhams

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme suivante : 1 185

576,00 (Un Million Cent Quatre Vingt Cinq Mille Cinq Cent Soixante Seize Dirham TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé au service des marchés à la délégation du ministère de la Santé à la préfecture de CHEFCHAOUEN.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la

séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique. www.marchespublics.gov.ma selon l'article 6 de la décision du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 04 septembre 2014.
- Que les documentations techniques exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la délégation du Ministère de la Santé et de la protection Sociale à la province de CHEFCHAOUEN- au plus tard le Mardi 02 mai 2023 à 15h (heure limite pour le dépôt de la Documentations technique).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2381/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 إقليم تيزنيت
جماعة سيدي رحال الشايطي
 مديرية الصالح
 مصلحة الموارد البشرية

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

تنظم جماعة سيدي رحال الشايطي يوم 14 ماي 2023 على الساعة العاشرة صباحا بقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الثالثة .

يحدد عند المناصب المعلن بشأنها في : منصب واحد (1)

يفتح هذا الامتحان في وجه المواطنين المرشحين في درجة تقني من الدرجة الرابعة الذين قضوا 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.

ترسل طلبات الترشح إلى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة.

ويعتبر يوم 26 ابريل 2023 اخر اجل لابتعا طلب المشاركة.

ويشتمل الامتحان على اختبار كتابي واختبار شفوي .

N° 2384/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé et de la Protection sociale
 Direction Régionale Tanger-Tétouan- Al Hoceima
 Délégation Provinciale de Chefchaouen

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 05/2023 Du 02/05/2023
 (Séance publique)

Le Mardi 02 mai 2023 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Chefchaouen à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

INSTALLATION DES FLUIDES MEDICAUX DES SERVICES D'HOSPITALISATION AU CHP MED V CHEFCHAOUEN -LOT-UNIQUE-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation Provinciale de Chefchaouen, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

La soumission électronique est permise.

-Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (19 000,00 (dix-neuf Mille Dirhams)

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme suivante :
 1 248 700,00 (un million deux cent soixante Mille sept cent Dirham et so centimes TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics (articles 148 et 149 du décret n°2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics) ;
- Le prix d'acquisition des plans et des documents techniques est fixé à : Néant

La visite des lieux :

- Il est prévu une visite des lieux le 14 Avril 2023 à 11 heures du matin.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Et le dossier technique :

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
- Les entreprises sont tenues de produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises. A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
W	W2	2

N° 2382/PA



La situation se complique pour l'OCK

Epreuve fédérale pour l'ASFAR



La Jeunesse sportive Salmi (JSS) s'est imposée par un but à zéro face à la Renaissance de Berkane (RSB) au stade municipal de Berkane, mardi, pour le compte de la 21e journée de la Botola Pro D1 "Inwi". La victoire a été obtenue grâce à Maouhoub El Mehdi, auteur du seul but du match en faveur de la

Jeunesse sportive Salmi à la 22e minute.

Suite à cette rencontre, la JS Salmi, 28 points, se maintient à la neuvième place du classement, tandis que les Berkanis occupent la huitième place avec 29 points.

Dans l'autre match disputé mardi soir au complexe sportif du phosphate, l'Olympique de Khouribga et le Maghreb de Fès se sont quittés dos à dos (2-2).

L'OCK a ouvert la marque à la 16e minute avec une réalisation d'El Aounani. Le club fassi a recollé au score à la 34e minute grâce à un but de Lahcen Gourbi. L'équipe khouribguaise a repris l'avantage à la 51e minute par Kabelle Seakanyeng. Le MAS est revenu à la marque à la 69e minute par le biais de Bilal El Ouadghiri.

Suite à ce résultat, l'OCK se maintient à l'avant-dernière place du classement avec 16 points, tandis que le Maghreb de Fès, 29 points, grimpe à la sixième place.

A noter que le dernier match comptant pour cette journée aura lieu ce soir à 22 heures et opposera, au complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat, l'ASFAR au SCCM.

Grand Prix Hassan II de tennis

Elimination d'Adam Moundir

La 37e édition du Grand Prix Hassan II de tennis, qui se poursuit au RTCMA est un événement sportif de grande envergure placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Le dernier représentant du tennis marocain engagé dans le tableau final de cette épreuve comptant pour le circuit ATP grâce à une wild-card, a été battu par le Suédois Elias Ymer en deux sets (6-4 et 7-6).

Avec les éliminations de Reda Bennani, Elliot Benchetrit et Younes Lalami Laaroussi lundi, le tennis national est déjà hors-jeu dès le premier tour.

Cette journée a été marquée par l'élimination, au premier tour, du français Richard Gasquet, 40e mondial, par son compatriote Alexandre Müller en deux sets (6-4 et 6-4).

Côté double, le duo marocain composé de Elliot Benchetrit / Adam Moundir a battu celui composé de Younes Lalami Laaroussi et Hamza El Amine en deux sets (6-4 et 6-1).

Les organisateurs du Grand Prix Hassan II ont décidé de reporter plusieurs matches en raison de la pluie.

Les compétitions de la 37e édition du Grand Prix Hassan II de Tennis, épreuve du circuit ATP Tour 250, ont démarré, dimanche au Royal tennis Club de Marrakech (RTCMA), avec les matchs qualificatifs pour le tableau final de cette prestigieuse manifestation sportive.

La 37e édition du Grand Prix Hassan II, qui demeure le seul tournoi de ce niveau sur le continent africain, connaît la participation de joueurs de classe mondiale, notamment l'italien Lorenzo Musetti, classé 21e mondial, le Britannique Daniel Evans (29), le Belge David Goffin (40), tenant du titre, et le Français Benjamin Bonzi (45).



30^{ème} place mondiale pour la sélection marocaine au classement UCI

La sélection marocaine de cyclisme occupe la 30^{ème} place mondiale et le 3^{ème} rang sur le plan africain, selon le dernier classement de l'Union cycliste internationale (UCI).

Avec 1308 points à son compte, l'équipe nationale a gagné une place et occupe désormais le 30^{ème} rang au niveau mondial, selon le classement de l'UCI publié le 28 mars, indique la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC) dans un communiqué. Bien que le classement mondial soit dominé par la Belgique avec 19026,59 points, suivie de la France (12153,14 pts) et de l'Espagne (11.507,64 pts), il n'en demeure pas moins que le Maroc a réalisé un grand pas en avant, précise la même source.

Au niveau continental, l'Erythrée a pris le 17^{ème} rang mondial et le premier au niveau africain (3135,64 pts), devançant l'Afrique du Sud, 2^e en Afrique et 25^{ème} mondiale (2090,57 pts).

Viennent ensuite l'Algérie (1185,33pts), l'Ile Maurice (658 pts) et le Rwanda (443,66 pts), qui occupent respectivement les 32^{ème}, 46^{ème} et 52^{ème} places sur le plan mondial et les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} rangs sur l'échiquier africain.

Par ailleurs, trois coureurs marocains figurent dans le Top 10 africain (UCI-Africa Tour), en l'occurrence Achraf Ed-Doghmi (5^{ème}), Adil El Arbaoui (9^{ème}) et Youssef Bdadou (10^{ème}).

Grâce à ses résultats distingués, l'équipe nationale marocaine est en bonne position pour décrocher sa qualification pour les Super-championnats du monde prévus dans la capitale écossaise, Glasgow (3-13 août) et les Jeux olympiques de Paris (2024), réservés aux 45 premières équipes du classement mondial, conclut le communiqué.

L'AREF de Casablanca-Settat remporte le championnat national scolaire de basketball

L'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Casablanca-Settat a remporté, récemment à Dakhla, le championnat national scolaire de basketball 3x3, dans les catégories des -18 ans "garçons" et "filles".

Ainsi, l'établissement scolaire School Academy d'El Jadida a remporté le titre dans la catégorie "garçons", après que son équipe a battu celle du lycée qualifiant Allal Al Fassi d'Ifrane (AREF de Fès-Meknès) sur le score de 13 à 08, lors de ce championnat

organisé par le ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports.

Dans la catégorie "filles", le lycée des sportifs d'Ain Sebaa a décroché la première place, après avoir vaincu l'équipe du lycée préparatoire Imam Malik d'Ouazzane (AREF de Tanger-Tétouan-Al Hoceima).

La remise des trophées aux équipes gagnantes a été supervisée par une délégation composée notamment du directeur de la promotion du sport scolaire et président délégué de la Fédération Royale marocaine du

sport scolaire, Abdesselam Mili et du directeur de l'AREF de Dakhla-Oued Eddahab, Mohamed Faouzi.

Initié en coopération avec la Fédération Royale marocaine du sport scolaire et en coordination avec l'AREF de Dakhla-Oued Eddahab, sous le signe "L'élève au cœur de la promotion du sport scolaire", cet événement sportif a connu la participation de 84 élèves issus des différentes AREF du Maroc, représentant 21 équipes (filles et garçons).

Participation du Maroc à la Coupe du monde de tir sportif

L'Egypte accueillera, du 25 avril courant au 5 mai prochain, la Coupe du monde de tir sportif, avec la participation de plus de 450 tireurs et tireuses de 59 pays, dont le Maroc.

Le président de la Fédération égyptienne de tir sportif, Hazem Hosni, a affirmé que les préparatifs battent leur plein pour accueillir la Coupe du monde de cette compétition et présenter une belle image de l'Egypte devant le monde.

M. Hosni, également président de la Confédération africaine, a souligné que la Fédération égyptienne mobilise toutes ses ressources afin d'organiser cette Coupe du



monde dans les meilleures conditions possibles, soulignant que l'Egypte participe avec un grand nombre de tireurs en vue d'occuper les premières places.

Il a noté que les confédérations internationale, africaine et arabe ont renouvelé leur confiance en l'Egypte pour accueillir de grandes manifestations internationales.

Il a ajouté que l'organisation de cet événement sportif constitue une occasion pour les tireurs égyptiens en vue d'affronter les différentes écoles de tireurs et une opportunité pour se préparer aux Jeux olympiques de 2024 à Paris afin de remporter des médailles.